Fribourg (Suisse) 61me année. — N° 269 Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION Mercredi 18 novembre 1931

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre
Suisse . . . . . 10 » | de hauteur
Etranger . . . . . 12 » | sur une
Réclame . . . . . 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

A la Chambre française.
Les élections de Hesse.
M. Grandi aux Etats-Unis.
L'ouverture du Parlement roumain.

Hier mardi, à la Chambre française, a commencé le grand débat sur la politique extérieure.

Le radical-socialiste Bergery a ouvert les feux en demandant où en étaient les projets de rapprochement franco-soviétiques, qu'il lui tarde de voir aboutir à un pacte d'amitié et à un prêt d'argent en faveur des Soviets.

Un député du même bord, M. Mistler, a questionné le chef du gouvernement sur le résultat de ses entretiens avec le président des Etats-Unis.

Un autre encore, M. Margaine, a cru nécessaire de mettre M. Laval en garde contre des velléités de faiblesse à l'égard de l'Allemagne et des Etats-Unis. C'est un avis dont M. Laval n'avait assurément pas besoin.

Les radicaux-socialistes jouent à la mouche du coche et cherchent à se donner le mérite d'une vigilance patriotique toute particulière.

Le débat continuera demain jeudi.

***

Les élections du pays de Hesse, dont nous avons publié le résultat lundi, ont un grand retentissement en Allemagne.

La Hesse, avec ses deux villes principales de Mayence et de Darmstadt, est un pays de 5 à 6 millions d'âmes et d'environ 950,000 électeurs et électrices. On trouve représentés dans sa population tous les éléments constitutifs de la population du Reich : des masses ouvrières et des masses paysannes, un élément bourgeois industriel et commerçant, des catholiques et des protestants.

La Diète de Hesse avait jusqu'ici une majorité formée de députés du Centre catholique, de députés socialistes et de députés démocrates : 39 voix sur 66.

Il y avait une opposition bourgeoise formée des agrariens, des conservateurs-libéraux et des nationalistes (19 députés), que venaient renforcer six communistes et un national-socialiste.

Les élections de dimanche ont valu aux nationaux-socialistes un accroissement formidable : au lieu d'un seul siège, ils en ont 27. Ils ont mis en ligne près de 300,000 électeurs, au lieu de 137,000 qu'ils étaient aux élections précédentes.

Après eux, le parti qui a le plus progressé est le parti communiste, qui, divisé en deux camps rivaux, a mis en ligne 220,000 électeurs, soit 35,000 de plus que dans la dernière élection.

Les communistes ont maintenant 11 députés au lieu de 6.

Puis vient le Centre catholique, qui a gagné 8000 voix. Mais, par suite de l'affluence des électeurs au scrutin, qui a dépassé 82 %, il fallait, cette fois, 12,000 électeurs pour emporter un siège, tandis qu'il avait suffi, la dernière fois, de 7500. En conséquence de quoi, le Centre catholique, bien qu'accru en forces, a perdu trois sièges.

Tous les autres partis ont perdu des voix : les socialistes, 40,000 et 8 sièges ; les conservateurs-libéraux, 30,000 et 6 sièges ; les agrariens, 37,000 et 7 sièges ; les nationalistes, 1000 et 2 sièges ; les démocrates ou radicaux, 25,000 et 2 sièges, etc.

Au total, la nouvelle Diète se trouve composée de 27 nationalistes-sociaux ou nationaux-socialistes, de 16 socialistes, 11 communistes, 10 catholiques, 2 agrariens et d'un député de chacun des quatre autres partis bourgeois (nationalistes, conservateurs-libéraux, démocrates et chrétiens-sociaux).

Ainsi, les partis bourgeois autres que le Centre catholique se sont effondrés et le Centre reste le seul groupe qui compte en face d'une gauche socialiste et communiste de 27 députés et d'une extrême droite nationale-socialiste de 27 députés également.

L'accroissement national-socialiste s'est fait, presque en totalité, aux dépens des partis bourgeois non catholiques ; les gauches ont gardé à peu près tous leurs électeurs et leurs mandats, et le Centre catholique, lui, a encore gagné des adhérents.

Les élections hessoises sont un nouveau symptôme de l'évolution de l'opinion publique allemande vers les idées extrêmes, en dehors des milieux catholiques.

Elles ont sonné, en outre, un nouveau glas du système parlementaire. Voilà encore, en effet, une assemblée délibérante dans laquelle aucune majorité n'apparaît réalisable : une majorité du Centre avec les gauches est impossible par insuffisance numérique ; une majorité du Centre avec les hitlériens l'est par opposition irréductible entre les deux partis.

***

Dans les milieux politiques américains, on est d'avis que le président Hoover, au cours de ses conversations avec le ministre italien Grandi, pourra discuter de sujets plus vastes qu'il ne l'a fait avec M. Laval. M. Hoover, en effet, sait que M. Grandi est le porte-parole de M. Mussolini, qui, n'ayant à craindre aucune opposition, peut prendre des engagements plus déterminés.

Mais on peut rétorquer que M. Grandi se montrera très prudent, parce qu'il sait que M. Hoover est un homme d'Etat qui doit compter avec l'opinion de son pays, représentée par un Sénat qui ne se gène nullement pour désavouer l'action présidentielle. Or, ce Sénat doit justement se réunir le mois prochain.

Aux Etats-Unis, où, chaque jour, des manifestations antifascistes et profascistes se succèdent, on prête au ministre italien l'intention de discuter, notamment, de l'opportunité d'une revision des traités. C'est là un sujet cher au sénateur Borah, au président Hoover et même, en général, aux Américains.

Mais la revision des traités est une aventure trop dangereuse pour qu'on n'hésite pas à s'y embarquer et l'hésitation se fait plus grande encore quand — c'est le cas des Américains — on n'y a aucun intérêt direct.

En définitive, si M. Hoover et M. Grandi touchent à des sujets qui étaient défendus à M. Laval, il ne semble pas devoir résulter de ces entretiens des propositions sensationnelles. Tout au moins, si les antifascistes ne gâtent pas les choses, la visite du ministre italien servira-t-elle la cause de l'amitié italo-américaine. Elle peut, d'autre part, améliorer la compréhension américaine des difficultés de l'Italie et de celles du monde depuis la guerre. « Il serait trop optimiste, a dit le correspondant américain du *Times*, d'attendre beaucoup plus. »

***

Lundi, s'est ouverte, à Bucarest, la session ordinaire du Parlement roumain. Le message royal a été lu par le président du Conseil, M. Jorga, qui remplaçait le roi, non encore remis d'une récente maladie.

Le message a annoncé des projets de loi concernant la conversion des dettes agricoles, la liquidation de la dette flottante de l'Etat par la création d'une caisse d'amortissement, la diminution des impôts, la réduction des salaires, la réglementation des opérations de banque, l'unification de la législation sur toute l'étendue du pays, le soutien de l'enseignement, des arts et métiers, etc.

Il faut, d'autre part, noter qu'aucune restriction n'est prévue au budget de l'armée, qui, au contraire, comporte la création d'industries de guerre dans le pays. Mais il ne faut pas oublier que la Roumanie est voisine de la Russie soviétique, ce qui oblige à de grandes précautions.

En ce qui concerne la politique extérieure, le message a insisté sur le maintien de relations étroites avec les pays alliés et, en général, de relations amicales avec tous les pays, sur la base, cependant, de l'intangibilité des traités en vigueur.

Enfin, il est prévu une défense de la production nationale, une simplification de l'administration et le développement des moyens de transport.

NOUVELLES DIVERSES

Gandhi a retardé la date de son départ de Londres ; il s'est entretenu de bonne heure, hier mardi, avec M. Macdonald.

— Hier mardi a été signé un accord franco-italien qui règle l'exportation de vins italiens en France.

Perplexités britanniques

L'Angleterre et la question douanière

Londres, 16 novembre.

L'Angleterre hésite ! A la veille de franchir le pas fatidique qui l'amènerait du même côté de la barrière que les pays protectionnistes, elle semble appréhender l'abandon d'une politique fiscale séculaire. C'est à regret que le gouvernement national semble adopter un tarif fiscal qui mette les industries du pays à l'abri de la concurrence étrangère. Voilà déjà trois semaines que l'électeur s'est prononcé pour un changement dans la politique douanière du pays, et cependant ses mandataires hésitent ; le fossé leur paraît encore trop large. Leurs troupes, à l'arrière des bancs du gouvernement, commencent à remuer, à gronder sourdement contre ces retards. Si le parti conservateur s'est résolument posé en protectionniste, par contre, les autres partis qui ont suivi la bannière du gouvernement national n'ont pas demandé, ne pouvaient pas demander un mandat aussi impératif à leurs électeurs. Or, sur les vingt membres du gouvernement national, onze seulement sont conservateurs.

Chaque jour, la presse dénonce l'encombrement des ports anglais ; le gouvernement reste muet. Le discours de M. Macdonald, au dîner annuel du lord-maire de Londres, plus encore, le discours du trône, qui doit être en réalité le programme général du gouvernement, n'ont fait aucune mention des intentions du gouvernement. Conservateurs protectionnistes comme libéraux libre-échangistes semblent s'être accordés tacitement pour éviter de parler de la question fiscale. On verra ! Le gouvernement étudie des projets ! On fera bientôt une déclaration à la Chambre ! C'est tout ce qu'on entend dire aux maîtres de l'heure. La seule politique active que le gouvernement national semble envisager, c'est de demander aux Communes, comme il l'avait demandé aux électeurs, la « main libre » pour adopter telles mesures nécessaires pour enrayer le *dumping* avéré. L'exemple de l'Etat libre d'Irlande est là pour lui indiquer le chemin : en deux jours, l'assemblée irlandaise a fait passer un « Anti-Dumping Bill » qui doit protéger l'Irlande contre l'offensive concertée de ses concurrents. Pareille rapidité n'est pas connue à Westminster : ce n'est que d'ici dix jours que le gouvernement pourra être armé des pouvoirs nécessaires pour protéger le commerce et l'industrie britanniques.

Ce n'est donc pas le protectionnisme intégral qu'adopterait immédiatement le gouvernement national. Des droits fiscaux, parfois même prohibitifs, ne seront appliqués que là où la nécessité se ferait sentir, et dans les cas où le *dumping* serait trop manifeste. En somme, cette politique ne serait ni chair ni poisson ; elle mécontenterait nos amis à l'étranger, sans aider notre industrie, vu que des représailles seront fatales contre l'Angleterre, comme cela vient de se produire en France. Et ce qui est plus ennuyeux, elle mécontenterait la masse des députés conservateurs qui ont promis un nouveau tarif douanier à leurs électeurs. Or, parmi ceux-ci, il y a les protectionnistes orthodoxes qui préconisent l'application d'un tarif « scientifique » et général. Les produits les plus nécessaires ne seraient taxés que fort peu ; quant aux produits analogues à ceux de nos industries de base, ils se verraient accablés de droits prohibitifs.

Les indécisions du gouvernement ne sont donc pas pour plaire à ces messieurs. Mais on ne doit pas craindre qu'ils pressent trop leur point de vue pendant cet hiver. Ils se borneront probablement à des professions de foi, chaque fois que l'occasion se présentera, et ils se réserveront sûrement pour la discussion du prochain budget, au printemps, lorsque les besoins de l'équilibre budgétaire leur fourniront des arguments.

En attendant, le *dumping* accable sans relâche les ports de l'Angleterre. Depuis quelques semaines, l'excédent des importations a monté à plus de 4 millions de livres par semaine. Rien qu'en septembre, l'excédent des importations a dépassé de 35 millions de livres le chiffre de septembre de l'année précédente ; pour les dix premiers mois de l'année courante, notre balance commerciale souffre d'un excédent adverse de 330 millions de livres. Le port de Londres, en particulier, subit un déluge de produits étrangers. Les docks et les entrepôts sont bondés. L'emplacement pour emmagasiner les marchandises fait défaut ; aussi, on offre des primes aux propriétaires des entrepôts, à moins que des importateurs fortunés n'achètent eux-mêmes sur place de nouveaux magasins. Des barques et des chalands sont loués sur la Tamise pour servir de magasins provisoires et ajoutent ainsi à l'encombrement. Ce ne sont plus des bateaux de 1000 tonnes qui remontent la Tamise jusqu'à Londres, mais des cargos de 7000 à 8000 tonnes, provenant surtout d'Allemagne, chose qui ne s'est encore jamais vue. Nuit et jour, agents et dockers travaillent ; même pendant les soirées brumeuses de brouillard, on peut entendre au quartier des docks le grincement des grues et des treuils, la sirène des remorqueurs et le brouhaha des travailleurs. Déjà, l'Angleterre a six mois de marchandises en avance de ce qu'elle achète ordinairement.

Une visite rapide des docks révèle cet état de choses surprenant. Les cargos arrivent surtout des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique et de Russie. Mais ce sont les Allemands qui tiennent le record : ils proposent même à leurs clients de livrer immédiatement et de leur donner un crédit d'un an. Ils nous envoient surtout des articles en acier, en cuir et en laine, ainsi que du papier. La France envoie des paniers, de la quincaillerie, de la verrerie, des soieries, des parfums, des chocolats et des marchandises en laine ; la Belgique, de la verrerie, des pièces en métal, des fils de fer et de cuivre, des jouets et de la lingerie. La Russie exporte des tonnes de beurre et de bonbons. Les Etats-Unis nous envoient des machines, des outils, des pièces de radio et des conserves ; enfin, l'Amérique du sud nous envoie de la viande, des fruits secs, de la verrerie et des souricières ! Après cela, allons dire que nous ne sommes pas bien pourvus pour l'hiver !

Mais c'est justement cet amas de richesses qui jette l'alarme dans le pays et le monde politique. Si les importations de cotonnades sont en excédent de 50 %, la concurrence se fera bientôt sentir dans le Lancashire et ainsi de suite pour les autres produits. Aussi, l'autre jour, à Sheffield, M. Hilton Young, un des plus jeunes ministres, a déclaré que cette situation doit être immédiatement redressée si l'on veut éviter des embarras économiques. Si au moins la vie devenait meilleur marché ! Mais, nous n'avons pas cette satisfaction. Les produits manufacturés, il est vrai, coûtent parfois moins cher, comme, par exemple, les étoffes ; par contre, les vivres, lentement mais invariablement, esquissent un mouvement ascendant. Ce sont les intermédiaires et les marchands de détail qui abusent de la situation ; car, aucun tarif ne vient encore majorer le prix de ces produits. Si vous en faites la remarque, les marchands vous répondent qu'ils ne font que passer sur le dos de leurs clients le surplus d'impôts qu'ils doivent payer comme taxes directes et indirectes. Que sera-ce si les vivres sont quelque peu touchés par la « main libre » du gouvernement ! Allons ! Il faut se préparer à un rude hiver. Les Anglais en ont pris leur parti ; que, du moins, ils obtiennent pour prix de leur constance le paradis promis par le gouvernement !

T. G.

Londres, 18 novembre.

La Chambre des communes a adopté par 336 voix contre 40 la résolution financière préalable au vote des pouvoirs exceptionnels sollicités par le gouvernement en matière douanière.

Un amendement travailliste subordonnant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs à leur examen par la commission parlementaire a été repoussé par 340 voix contre 43, puis M. Runciman a déposé le texte du projet de loi établissant des droits sur les importations anormales.

Les droits de douane ne devront pas excéder 100 % de la valeur de l'article visé. Les articles produits par les Dominions ne seront pas visés par le projet de loi. Tous les droits imposés seront additionnels.

LA SANTÉ DE M. BRIAND

Paris, 18 novembre.

Des nouvelles alarmistes ont circulé, à la fin de l'après-midi d'hier mardi, sur la santé de M. Briand. Le ministre des affaires étrangères, qui assistait à la séance de la Chambre, s'est trouvé un peu fatigué par suite de la chaleur excessive qui régnait dans la salle des séances, qu'il a quittée normalement à 5 h. 45, pour se rendre au Quai d'Orsay, où il a reçu, à 6 h., l'ambassadeur du Japon, avec lequel il s'est entretenu pendant plus d'une heure.

* * *

Le correspondant du *Salut public* de Lyon relate l'incident de l'indisposition de M. Briand comme suit :

« M. Bergery parlait depuis cinq quarts d'heure et nous remarquions, des tribunes de la presse, depuis vingt bonnes minutes, que M. Briand, assis auprès de M. Laval au banc du gouvernement, avait la tête penchée sur son pupitre ou plus exactement sur son bras, comme quelqu'un qui écrit ou qui dort. En réalité, il était assoupi, ce qui lui arrive maintenant très fréquemment.

« Aussi, quand M. Bergery eut terminé son plaidoyer pour les Soviets, la voix de M. Bouisson retentit : « J'entends plusieurs collègues demander la suspension, dit-il, il fait trop chaud ici ; il faut aérer la salle. La séance est suspendue. »

« On emmena M. Briand dans les couloirs où son indisposition faisait l'objet de tous les commentaires.

« L'état de sa santé exige qu'il dorme beaucoup. Or, s'il repose très bien à la campagne, il dort très mal à Paris. Aussi, dès qu'il a un effort à fournir, il est tout de suite pris de malaise. »

Le Japon en Mandchourie

Le Conseil de la Société des nations

Paris, 17 novembre.

On communique ce qui suit :

Les membres du Conseil de la Société des nations autres que les représentants des parties ont procédé ce matin à un échange de vues. Il a été déclaré que, dans l'état actuel de la question, et en vue d'obtenir certaines précisions qui ont été demandées, la prochaine réunion n'aurait lieu que mercredi matin, à 11 heures. Au cours de cette réunion, les membres du Conseil s'occuperont de fixer la date de la prochaine séance publique du Conseil.

Paris, 17 novembre.

Deux nouvelles notes des délégations japonaise et chinoise viennent d'être publiées à la demande des délégations intéressées.

La première est le texte d'une note remise le 15 novembre, par M. Shidehara, ministre des affaires étrangères du Japon, au ministre de Chine à Tokio, en réponse à sa note du 11 novembre, protestant contre l'avance des troupes japonaises au pont de la rivière Nonni.

Cette note déclare que le conflit qui s'est produit entre les troupes japonaises et chinoises a eu pour cause l'action déloyale des forces chinoises, qui doivent en assumer l'entière responsabilité. La note ajoute que les troupes chinoises massées dans la région paraissent vouloir envelopper et attaquer les peu nombreuses troupes japonaises qui se trouvent dans la région de Ta-Ching.

La seconde note, provenant de la délégation chinoise, fait connaître qu'un certain nombre de combats ont eu lieu les 13 et 14 novembre, sur l'initiative du commandement japonais. La note ajoute : « Actuellement, les troupes japonaises battent en retraite. L'intention du général Honjo de traverser le chemin de fer de l'Est chinois en vue d'occuper Tsitsikar est confirmée par une déclaration qu'a faite dans ce sens le consul japonais Hayashi, ainsi que par le sentiment d'appréhension qu'éprouve la Russie et qui s'est manifesté dans une note adressée par M. Litvinof à Tokio. »

La rumeur qu'ont répandue les Japonais et selon laquelle le gouvernement central chinois est en pourparlers avec le gouvernement des Soviets pour obtenir la fourniture d'équipements destinés aux troupes du Hei-Lung-Kiang est dénuée de tout fondement.

Capitulation chinoise

Kharbine, 17 novembre.

Le général Ma a signifié aux fonctionnaires japonais de Kharbine son acceptation de toutes les demandes formulées par les autorités militaires japonaises.

Tokio, 18 novembre.

On confirme officiellement que le général Ma Tchan Chan a accepté les demandes japonaises. On exprime cependant l'avis qu'il est possible que cette acceptation ait pour but de créer une impression favorable à l'étranger. Le ministre des affaires étrangères a, en conséquence, chargé le consul du Japon à Kharbine de faire savoir au général Ma que les Japonais veilleront attentivement à ce qu'il se conforme à l'accord intervenu.

Le Japon et les Soviets

Tokio, 18 novembre.

La réponse du Japon à la note des Soviets devait être envoyée hier soir.

Dans ce document, le Japon assure le gouvernement de Moscou qu'il n'a aucunement l'intention d'avancer sur Tsitsikar, pourvu que les troupes du général Ma n'aggravent pas la situation au point d'obliger le commandant des forces japonaises à prendre des mesures énergiques.

Le gouvernement de Tokio a donné des instructions très strictes pour que son armée s'abstienne d'attaquer les troupes du général Ma Tchan Chan, même dans le cas où ce dernier manquerait à l'engagement qu'il a pris d'évacuer complètement avant le 25 novembre les positions qu'il occupe actuellement. On assure cependant que le gouvernement ne peut pas s'opposer à l'admission des mesures que comporterait la situation en cas d'attaque du général chinois.

Tout est rompu

Tokio, 18 novembre,

Suivant une dépêche urgente émanant de source mandchoue, les négociations entamées avec le général Ma seraient rompues.

Tokio, 18 novembre.

On mande de Kharbine que les négociations entre le général Ma Tchan Chan et le commandant des troupes japonaises ont été interrompues.

Tokio, 18 novembre.

Suivant le *Nichi-Nichi*, c'est en raison de l'interdiction faite au général Chang Hai Peng d'utiliser la voie ferrée de Taonan à Anganchi et aussi parce que le général Ma insiste sur le maintien, au sud du chemin de fer de l'Est chinois, d'une partie de ses forces en vue de réprimer les actes de banditisme, que les pourparlers engagés entre les autorités japonaises et le général Ma auraient été rompus.

Les Nippons estiment que, bien que les nouvelles demandes du général Ma semblent raisonnables, elles ne sont que des prétextes.

Les autorités militaires ont décidé de demander au cabinet d'approuver l'envoi en Mandchourie d'une nouvelle division en raison de la gravité croissante de la situation. On considère qu'il est peu probable que le cabinet acquiesce à cette demande.

D'autre part, suivant un télégramme de Moukden, loin d'avoir accepté les conditions japonaises, le général Ma aurait, à son tour, adressé un ultimatum aux Japonais, leur demandant d'évacuer la région du Nonni.

Double jeu américain ?

Washington, 17 novembre.

Le *Herald Tribune* écrit que, tandis que le Département d'Etat envoie à Tokio des notes déclarant que les Etats-Unis appuient la Société des nations dans sa tentative de convaincre le Japon d'évacuer les territoires interdits en Mandchourie, l'ambassadeur japonais reçoit de Washington des assurances disant que les Etats-Unis n'auront pas recours à la force pour obtenir que le Japon se conforme à ses demandes.

Washington, 18 novembre.

M. Stimson, secrétaire d'Etat, dément catégoriquement la nouvelle lancée par un journal de New-York, suivant laquelle l'ambassadeur du Japon aurait reçu l'assurance que le gouvernement des Etats-Unis ne suivrait pas la Société des nations, si celle-ci décidait des mesures de boycottage économique ou le retrait des ambassadeurs de Tokio, en cas de non évacuation de la Mandchourie par les Japonais.

Il a précisé que, si le général Dawes s'est tenu en dehors des séances de la Société des nations, à Paris, c'est parce que le gouvernement des Etats-Unis n'était pas en mesure de décider jusqu'à quel point il pourrait s'associer à des mesures éventuelles de rigueur contre le Japon.

Pour arrêter les meurtres politiques en Allemagne

Berlin, 18 novembre.

Une conférence des ministres de l'Intérieur des pays allemands s'est ouverte, hier mardi, sous la présidence de M. Grœner, ministre du Reich.

M. Grœner a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de porter atteinte à la compétence des gouvernements nationaux dans le domaine politique, à moins de circonstances graves. Il s'agit, a-t-il dit, de protéger l'Etat contre tout ce qui pourrait l'ébranler et d'empêcher les violences entre adversaires politiques. Il s'agit non seulement de la sécurité intérieure de l'Etat, mais aussi de la politique extérieure, où de graves décisions doivent être prises.

Le ministre a attiré l'attention de la conférence sur l'accroissement des actes de terreur et des meurtres politiques, qui sont devenus une honte pour l'Allemagne. La conférence devra examiner les mesures propres à remédier à cette épidémie de meurtres.

Berlin, 18 novembre.

Le ministère public du Reich a déposé contre M. Gœbbels, chef national-socialiste, une plainte en haute trahison. On reproche à M. Gœbbels d'avoir publié dans le journal *Nazi-Sozi* une série de déclarations ayant un caractère de haute trahison.

Berlin, 18 novembre.

Le chancelier du Reich, M. Brüning, a reçu, hier mardi, les principaux représentants du groupe parlementaire socialiste du Reichstag. M. Grœner, ministre de l'Intérieur du Reich, et M. Severing, ministre de l'Intérieur de Prusse, assistaient à l'entrevue.

Les députés socialistes ont remis au chancelier un dossier volumineux établissant que des chefs nationaux-socialistes incitent au crime et à la terreur et que des actes de violence ont été commis par des troupes d'assaut. Les députés socialistes ont dit que c'était là une manière de provoquer la guerre civile.

Le chancelier et le ministre de l'Intérieur du Reich ont flétri les excès politiques et déclaré que toutes les mesures possibles et utiles seront prises pour empêcher les actes de violence.

Le dossier sera examiné par le ministère de l'Intérieur du Reich.

Les affaires de l'Inde

Londres, 18 novembre.

La conférence de la Table ronde s'est occupée hier mardi de l'armée des Indes.

Lord Reading a déclaré qu'il était essentiel que l'armée fût entre les mains du gouverneur général, devant lequel les ministres seraient responsables.

Gandhi a expliqué que son parti était d'opinion que la responsabilité entière devait être transférée à l'Inde, qui devrait donc avoir le contrôle de l'armée et des affaires extérieures.

Lord Sankey a répondu qu'aucun homme d'Etat, conscient des intérêts de l'Inde, ne saurait consentir à la demande de Gandhi.

Sastri et d'autres délégués hindous ont désapprouvé les vues exprimées par Gandhi.

La population russe

Moscou, 17 novembre.

D'après l'*Ekonomifcheskaja Chisni,* l'Union des Soviets comptait, en 1929, 154 millions d'habitants, en 1930, 157 millions et cette année 163 millions. La population des villes était en 1929 de 29 millions, en 1930 de 30 millions et de 33 millions d'âmes en 1931. La population rurale s'élevait en 1929 à 125 millions, en 1930 à 126 et en 1931 à 129 millions d'âmes.

AFFAIRES D'ORIENT

La question du califat. — Le chemin de fer sacré de l'Islam. — La Syrie aux Syriens.

Jérusalem, 10 novembre.

L'idée de la réunion d'un congrès international musulman à Jérusalem, le 7 décembre, avait été émise par le chef indien Chawkat Ali, à son dernier passage en Palestine. Il s'agissait alors, surtout, de défendre la propriété des lieux saints de l'Islam contre les visées des juifs. Après la commission britannique d'enquête, la Société des nations venait de rendre sa sentence dans la question du Mur des lamentations. Ce verdict souleva des protestations indignées aussi bien parmi les Arabes que parmi les sionistes. En ce qui concerne les premiers, Chawkat Ali avait proclamé que « la question était une question exclusivement musulmane, dont la solution ne pouvait dépendre que de la volonté du monde musulman tout entier, à qui revenait la propriété des biens menacés ».

Sur cette question est venue se greffer celle du califat.

La chose était très naturelle. On devait être porté à profiter de la présence à Jérusalem de tant de délégués des différents pays de l'Islam pour tâcher de trancher une question en suspens depuis une dizaine d'années et qui intéresse au plus haut degré des millions de fidèles privés de l'autorité d'un chef religieux.

Si on pouvait s'accorder là-dessus, on arriverait peut-être aussi à fixer la résidence du nouveau calife à Jérusalem, en dressant, de la sorte, une des plus redoutables forces morales de l'Islam contre le sionisme.

Seulement, les choses n'iront pas si facilement.

D'abord, est-ce que la Société des nations, qui est déjà liée par une décision formelle, consentira à se dessaisir de la question du Mur des lamentations et des autres lieux saints des musulmans en Palestine ? Cela ne paraît pas probable. Alors, peut-on envisager que les pays islamiques vont se révolter contre l'institution de Genève ? Cela non plus n'est pas vraisemblable.

Le problème du califat ne sera pas plus aisé à résoudre. La question religieuse se complique, en effet, d'une question de nationalité, et le nombre des candidats à la dignité suprême est si grand qu'il risquera de diviser le monde musulman, alors qu'on se propose de consolider son union.

Cependant, même si le prochain congrès de Jérusalem ne devait aboutir à aucun résultat pratique au sujet de ces deux questions fondamentales, il pourra tout de même constituer une manifestation de solidarité islamique dont tous les pays musulmans bénéficieraient.

* * *

A Damas, on vient d'assister à des démonstrations farouches au sujet du chemin de fer du Hedjaz.

Comme on sait, sous la domination turque, les musulmans avaient demandé à plusieurs reprises qu'on reliât Damas à Médine par voie ferrée, pour la commodité des pèlerinages annuels à La Mecque.

Ce projet avait conquis toute la faveur du monde islamique. Mais les Turcs n'étaient pas à même de faire face aux dépenses d'une telle entreprise. Alors on pensa, en 1904, à ouvrir une souscription parmi tous les fidèles du Coran.

Une fois recueilli l'argent nécessaire, on nomma à Constantinople une commission pour surveiller l'exécution des travaux. Le réseau du Hedjaz fut par la suite déclaré bien religieux.

Toutefois, quelques années plus tard, il devint une propriété nationale.

Après la guerre, le démembrement de l'empire turc eut pour résultat de diviser la voie ferrée du Hedjaz en trois tronçons appartenant à des pays différents : Syrie, Palestine et Hedjaz.

Après l'occupation des lieux saints de l'Islam par les Wahabites, le nouveau maître de La Mecque, Ibn-Séoud, essaya de parlementer avec la France pour une réorganisation du réseau, mais les pourparlers n'aboutirent à aucun résultat.

Entre temps, le tronçon syrien fut confié à une administration particulière. Mais, en 1924, on en donna la gestion à la direction générale des autres chemins de fer de Syrie.

Cette décision provoqua un mouvement de mécontentement parmi les musulmans de Damas. Mais la France ne le prit pas au sérieux. Ces jours-ci, elle autorisa une autre innovation. Comme la gare du Hedjaz se trouve au centre de Damas, tandis que celle des chemins de fer syriens est assez éloignée, on a décidé de faire arriver tous les trains à la gare du Hedjaz.

Cette mesure a déclenché une agitation inouïe. Il y eut une démonstration monstre à la grande mosquée de la ville et il fut même question de proclamer une grève générale.

A la dernière minute, grâce à l'intervention de quelques notables influents, on se contenta d'envoyer au gouvernement une délégation chargée de soumettre au chef de l'Etat syrien les réclamations des musulmans de Damas au sujet de la voie ferrée du Hedjaz. L'agitation n'est cependant pas encore finie.

* * *

Au sujet du rêve arabe de l'union de la Syrie et de l'Irak sous le roi Fayçal, *L'Orient* de Beyrouth affirme que républicaine ou monarchique, la Syrie ne peut avoir qu'un chef syrien. Voici quelques-uns de ses arguments :

« La France, qui a procédé, le 14 mai 1930, à la promulgation du statut organique des Etats du Levant sous mandat français, a, par le fait de cette promulgation, pris l'engagement de respecter et faire respecter la constitution syrienne et les trois autres, celles de la République libanaise, du gouvernement du Djebeldruz et du gouvernement de Lattaquié. Or, la Syrie est — d'après sa constitution, — une république parlementaire. Nul n'est éligible à la présidence de la République s'il ne remplit pas les conditions requises pour être éligible à la Chambre des députés, c'est-à-dire s'il n'est pas, avant tout, Syrien. Comment, dans ces dispositions, trouver un moyen d'intronisation en faveur d'un non Syrien ? Les textes de 1930 clament l'inutilité, la vanité des rêves arabes et panarabes. République ou monarchie, la Syrie ne peut appartenir qu'aux Syriens. »

Dr Isk.

M. Grandi aux Etats-Unis

Washington, 17 novembre.

MM. Grandi et Borah se sont entretenus pendant 25 minutes. Ils ont constaté que leurs points de vue ne différaient pas sensiblement en ce qui concerne la plupart des questions de politique internationale qu'ils ont discutées. M. Grandi s'est déclaré partisan de la revision du traité de Versailles et les deux interlocuteurs se sont trouvés d'accord touchant la question des dettes et des réparations de guerre.

Washington, 17 novembre.

Après les formalités de présentation à la Maison Blanche, M. Grandi a remis à la presse une déclaration par laquelle il a remercié le président Hoover de sa cordiale réception.

La partie la plus importante de la déclaration de M. Grandi est celle où il fait entendre qu'il ne cherche pas, en venant immédiatement après M. Laval, à diminuer l'importance des conversations du président du Conseil français avec M. Hoover : « Comme je l'ai dit précédemment, déclare M. Grandi, nous avons suivi la visite de M. Laval à Washington avec la plus cordiale sympathie. L'Italie a réellement vu dans cette visite un signe très encourageant d'une recherche de coopération générale essentielle pour le raffermissement de la paix et la restauration de la prospérité. En ce moment, nous sentons fortement que le bien de chacun est le bien de tous. Le but de ma visite est d'offrir ma contribution au bien commun. »

M. Stimson a offert à M. Grandi un dîner, auquel ont assisté MM. Borah, Reed, sénateur de Pensylvanie, et Adams, secrétaire à la marine.

Washington, 18 novembre.

Les journaux expriment des sentiments très divers au sujet de la visite de M. Grandi.

La *Herald Tribune* dit que l'opinion américaine n'est pas préparée à croire que les deux gouvernements ont une sincère communauté de vues.

Le *New-York Times* écrit que la visite du ministre italien marque l'union des Etats-Unis et de l'Italie dans le fervent désir d'aboutir au désarmement.

Washington, 18 novembre.

Au cours de la matinée d'hier, M. Grandi a fait les visites officielles d'usage. Il a également reçu la presse et s'est borné à exprimer sa satisfaction pour l'accueil des Etats-Unis.

EN ESPAGNE

Une démarche du nonce apostolique

Madrid, 18 novembre.

Le nonce apostolique a présenté au gouvernement une note de protestation contre le décret approuvé au cours de l'un des derniers conseils des ministres, dans lequel on donnait aux tribunaux civils la compétence que les tribunaux ecclésiastiques avaient jusqu'à présent en Espagne pour toutes les procédures concernant les divorces.

D'autre part, le nonce apostolique a demandé au gouvernement de lui laisser étudier l'enquête qui est actuellement menée au sujet de l'attitude antirépublicaine imputée à Mgr Mugica, évêque de Vittoria, expulsé d'Espagne. Le gouvernement a décidé de faire savoir au nonce qu'il ne peut accéder à son désir.

Le prétendu complot

Madrid, 18 novembre.

Le marquis d'Albeida, M. Contreras et M. Perez Herrasti, inculpés d'avoir pris part au soi-disant complot découvert la semaine dernière, ont été remis en liberté hier soir, mardi, après avoir été interrogés.

Réconciliation politique en Irlande

Dublin, 17 novembre.

On mande de Dublin qu'une réconciliation politique, qui marque un tournant dans l'histoire irlandaise, a eu lieu dimanche, entre le président Cosgrave et le capitaine Redmond, chef du parti nationaliste irlandais.

Les deux chefs politiques ont paru, dimanche, côte à côte, sur l'estrade, au cours d'un meeting politique, pour la première fois depuis la signature du traité entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le parti nationaliste désapprouvait la signature de ce traité et s'opposait à la politique poursuivie par le gouvernement irlandais.

Ce rapprochement inaugurera une ère nouvelle dans l'histoire politique de l'Irlande.

Désordres à Londres

Londres, 18 novembre.

Des désordres se sont produits, hier mardi, aux abords d'un bureau de bienfaisance d'un quartier de Londres. Les manifestants ont brisé les fenêtres à coups de pierres. La police a dû charger. Quatre personnes dont un policier ont été blessées.

Confédération

Echos du congrès conservateur de Lucerne

Le vote du congrès de Lucerne sur le projet d'assurance pour la vieillesse a étonné nos confrères de la Suisse allemande.

Pour prévenir des commentaires erronés, disons qu'il y avait à Lucerne 215 délégués, dont 151 délégués allemands (y compris ceux des districts allemands des cantons de Fribourg et du Valais), 60 délégués de la Suisse française et 4 délégués tessinois.

La délégation romande n'était donc pas exceptionnellement nombreuse et les délégués allemands n'ont pas manqué à l'appel, comme on le lit dans tel ou tel journal. La délégation fribourgeoise ne comptait pas plus de 17 personnes ; le Valais avait envoyé 16 délégués.

On a compté parmi les votes, émis par bulletins, 38 *nein* et 10 *oui,* ce qui montre qu'il n'y a pas eu deux blocs compacts de partisans et d'adversaires correspondant aux langues, mais que les deux opinions étaient représentées dans chaque camp linguistique : un quart des délégués allemands ont voté *non* et un sixième des délégués romands ont voté *oui.*

Politique bernoise

Le parti socialiste de la ville de Berne a désigné comme candidats au conseil communal, pour les élections du 6 décembre, ses trois représentants actuels Blaser, Grimm et Schneeberger, et comme candidat nouveau M. Freimüller, préfet. Les trois premiers candidats seront cumulés.

Pour les élections au conseil général, le parti présente une liste de 64 candidats, dont 16 seront cumulés.

Jusqu'ici, le parti socialiste détenait 41 mandats sur 80. Les 39 autres se répartissent comme suit : parti radical 21, parti des bourgeois 16 et parti évangélique 4.

LA BANQUE DE GENÈVE

Voici le texte de l'ordonnance rendue dans l'affaire de la Banque de Genève par M. Muri, président de la section de droit public du Tribunal fédéral :

« Considérant que, si la faillite était déclarée, les recours de droit public demeureraient sans objet ;

« que l'intérêt majeur des créanciers et le crédit du pays demandent d'ailleurs que la faillite puisse être évitée,

« ordonne :

« 1° L'exécution des décisions de la Cour de justice de Genève des 27 octobre et 5 novembre est suspendue jusqu'à ce que le tribunal fédéral rende son arrêt sur les recours de droit public ;

« 2° Toutes les poursuites contre la Banque de Genève demeurent ainsi provisoirement suspendues et le mandat donné à la commission de gestion est prolongé en conséquence. »

La commission de gestion a déposé hier mardi au greffe du tribunal de première instance une demande de sursis concordataire basée sur les propositions générales qu'elle avait faites il y a quelque temps.

LES ASSURANCES

Mgr Bacciarini, administrateur apostolique du Tessin, a réuni en conférence les représentants de la presse catholique tessinoise, les invitant à appuyer le projet d'assurance soumis au peuple le 6 décembre prochain.

NOS CONSULS

M. Paul Frossard, consul de carrière, a été nommé gérant du consulat général de Suisse à Budapest.

Un Grand Conseil réfractaire aux économies

Le Grand Conseil de Neuchâtel a continué hier mardi la discussion du projet de budget pour 1932.

La plupart des orateurs ont conclu à l'impossibilité de faire de nouvelles économies, malgré la crise qui va diminuer fortement les recettes fiscales.

Une proposition demandant la réduction des jetons de présence des députés a été repoussée.

TRIBUNAUX

Le crime de Monthey

Le Tribunal cantonal du Valais, saisi par voie d'appel dans l'affaire de Robert Duboin, âgé de 26 ans, de Samoëns (Haute-Savoie), reconnu coupable d'avoir assassiné le 15 décembre 1930, pour le voler, Rémy Berra, directeur de l'agence de Monthey de la Banque cantonale du Valais, a confirmé le jugement prononcé le 13 août par le Tribunal criminel du district de Monthey. Duboin avait été condamné à 25 années de réclusion, aux frais et à une indemnité à la famille de la victime.

Le défenseur, estimant le maximum applicable dépassé, avait demandé une réduction de la peine prononcée en première instance.

Pour la langue française

« La blessure n'a pas été profonde ; car, sans cela, il aurait perdu connaissance. » *Sans cela* complique dans cette phrase une idée toute simple. Il n'y a qu'à supprimer *sans cela* et à dire : « La blessure n'a pas été profonde, car il n'a pas perdu connaissance. »

Nouvelles religieuses

En l'honneur du bienheureux Albert le Grand

Le Saint-Père a reçu, dimanche, dans la salle du Trône, à l'issue de la Semaine d'études en l'honneur d'Albert le Grand, les professeurs et les conférenciers, présentés par le R. Père Gillet, Maître général des dominicains.

Au premier rang se trouvaient le cardinal Fruhwirth ; le Père Salès, maître des Palais apostoliques ; Mgr Ruffini, secrétaire de la Congrégation des Etudes ; le Rme Abbé de Stotzingen, primat des Bénédictins, et le Père Théry, supérieur de l'Institut historique dominicain.

Pie XI, dans un discours nourri de science et d'histoire, a souligné le caractère exceptionnel de cette audience, eu égard aux qualités de ceux qui y participent comme en raison des travaux remarquables dont ils sont les auteurs dans le champ ed la science et de la foi. Le Pape a fait ressortir l'opportunité de cette Semaine albertinienne, œuvre de justice et de réparation envers l'un des plus grands esprits du moyen âge. Il a étudié tous les différents aspects du tempérament scientifique d'Albert le Grand, dont les conférences de cette Semaine ont contribué à mettre en lumière les richesses multiples.

En terminant, Pie XI a souhaité que son pontificat voie la canonisation et la déclaration de doctorat d'Albert le Grand.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le cambrioleur mondain

On a arrêté à Bruxelles Serge de Lenz, un cambrioleur qui opérait dans les milieux mondains et réussissait chaque fois à échapper à la police. Son dernier exploit remonte au 1er novembre. Ce jour-là, il enleva dans le château d'un Américain, près de Dieppe, un coffre-fort pesant 80 kilos et contenant environ 500,000 francs en billets et en bijoux.

Les loups

Hier mardi, la neige est tombée en grande abondance sur les montagnes de la région d'Uskub (Yougoslavie). On signale l'apparition de bandes de loups, qui sont descendues jusque dans les villages, décimant le bétail. Dans le village d'Ovche, les fauves ont emporté 50 brebis.

Les bandits corses

On mande d'Ajaccio (Corse) que Dominique Santoni, premier-lieutenant du bandit Bartoli, s'est constitué prisonnier, hier mardi.

SUISSE

Les accidents de la route

Un terrible accident s'est produit, hier mardi, près de Lausanne, à la croisée des routes Cour-Chavannes et Malley-Saint-Sulpice. Un camion de brasserie, revenant de Morges, a quitté subitement la route et versé au bas du talus. Le chauffeur se tira d'affaire à peu près indemne. Par contre, M. Aurèle Curchod, représentant de la Brasserie Beauregard, à Lausanne, qui avait pris place à côté du conducteur, eut le crâne fracassé dans la chute et fut tué sur le coup.

* * *

Le camion de M. Eberhardt, boucher à Gampel, traversant le village de Glis, près Brigue, a écrasé M. Emile Catherein, marié et père de famille.

Secousse terrestre

Hier matin, mardi, à 6 h. 19, l'observatoire de Neuchâtel a enregistré un séisme local dont le foyer se trouvait très probablement dans la région située entre Berne et Laupen.

La secousse a été ressentie à Fribourg.

Incendie

Hier matin, mardi, l'atelier de charpenterie Fischer et Cie, à Wildegg (Argovie), a été détruit par un incendie ainsi que les machines et les marchandises terminées. La fabrique de caisses voisine a également pris feu, mais on a réussi à la protéger. Les dommages sont importants. On pense que l'incendie est dû à un court circuit qui, le jour précédent déjà, avait grillé un moteur.

Echos de partout

LE PERMIS DE CONDUIRE

A Constantinople, les autorités ont trouvé un moyen ingénieux de combattre le célibat. Quand un homme se présente au service compétent pour demander un permis de conduire, on lui pose les questions suivantes :

« Etes-vous marié ?... Quel âge avez-vous ?... » Le permis n'est accordé qu'aux hommes mariés, âgés de vingt-cinq ans. Aussi les mariages sont-ils sensiblement plus nombreux depuis que cette mesure a été prise. Elle a, en outre, une autre conséquence très appréciée de la population : celle de mettre un terme aux multiples accidents qui étaient provoqués par la maladresse, l'insouciance ou la témérité des tout jeunes chauffeurs qui pullulent dans la grande ville turque.

Prise le matin, cette décision a été appliquée l'après-midi. Les autorités turques sont expéditives.

MOT DE LA FIN

Correction d'épreuves :

— Faites attention, que diable ! monsieur l'imprimeur ! Vous mettez : « Les dividendes seront payés aux actionnaires au *piège* de la société. » C'est avec des coquilles comme ça qu'on fait dégringoler la confiance d'une banque !

La conférence franco-allemande de Paris

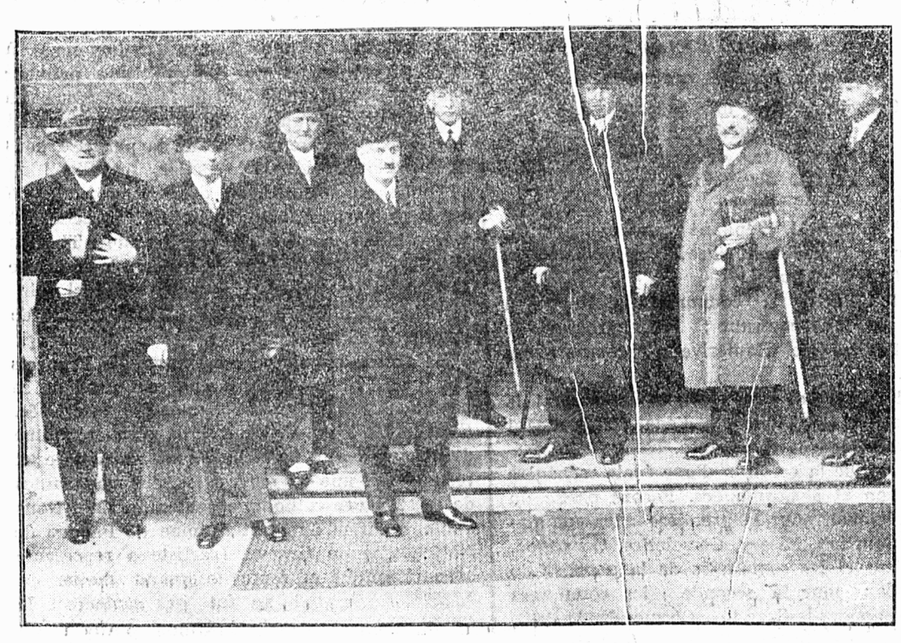

La commission franco-allemande dont la création avait été décidée lors du voyage à Berlin de M. Laval a tenu sa première séance à Paris.

La photographie ci-dessus représente la délégation allemande. Au premier plan, au milieu, M. Trendelenburg, président de la délégation.

Nouvelles financières

Nouveaux symptômes de crise en Allemagne

On annonce de Berlin une aggravation très prochaine des mesures de contrôle, tendant à la saisie complète des devises étrangères. Le renforcement du contrôle du commerce étranger est en rapport avec l'état du portefeuille des devises de la Reichsbank qui, d'après le bilan du 14 novembre, est en recul. Les réserves d'or et des devises de couverture ont, en effet, diminué de 72 millions. Les remboursements continuels de crédits à l'étranger sont la cause principale du recul des devises de ces derniers mois.

L'ordonnance sur les devises vient d'être complétée par des dispositions à teneur desquelles désormais tous les produits exportés d'Allemagne doivent être annoncés à la Reichsbank. Trois fois par mois, les exportateurs devront indiquer à la Reichsbank à quelle banque ils ont remis les devises étrangères reçues. Des peines très sévères frapperont les contrevenants.

La Banque nationale suisse

Le bilan de la Banque nationale suisse du 14 novembre accuse, par rapport à la semaine précédente, une nouvelle augmentation de la réserve d'or, qui s'élève maintenant à 2 milliards 199 millions. La réserve en devises-or atteint 102,588,000 francs (augmentation, 9,760,000 francs). La circulation fiduciaire a diminué de 30,168,000 francs et atteint 1 milliard 431 millions de francs.

La garantie en or des billets en circulation s'élève à environ 154 %.

Les Bains du Gurnigel

Les créanciers obligataires de l'hôtel du Gurnigel, réunis en assemblée, ont discuté, sous la présidence de l'administrateur Trüssel, les propositions d'assainissement financier présentées par le conseil d'administration.

M. Kehrli, expéditeur, a formulé une contre-proposition et trois obligataires représentant ensemble 15,000 francs d'obligations ont repoussé ces projets ; les titulaires d'obligations pour un montant total de 1,160,000 fr. les avaient acceptées.

Comme l'ordonnance concernant la communauté des créanciers exige l'unanimité pour de telles décisions, la tentative d'assainissement financier a échoué et la société devra demander la faillite.

Tobler

La commission des créanciers et l'administrateur de la Chocolat Tobler Holding Cie, à Berne, ont élaboré un projet de concordat à teneur duquel les obligataires renonceraient à 20 % de leurs créances et recevraient en échange, pour chaque 500 fr. d'obligations, une action privilégiée de 2me rang, d'une valeur nominale de 1 franc. Pour le reste, ils recevraient 40 % en actions privilégiées de 1er rang à 10 fr. et 40 % en obligations d'une valeur nominale de 200 ou 400 fr. portant intérêt à 5 %.

Ces propositions seront soumises à la prochaine assemblée générale des anciens actionnaires, qui aura à se prononcer sur la réduction du capital social et la création d'un nouveau capital social et demandera la démission de l'ensemble du conseil d'administration.

La banque Paravicini

A Bâle, lundi après midi, a eu lieu l'assemblée des créanciers de la banque Paravicini, Christ et Cie. Après déduction de certaines sommes pour frais de liquidation, il y a un déficit de 1,300,000 francs, qui doit être comblé par la fortune privée des familles Paravicini et Christ, de sorte que les créanciers seront entièrement satisfaits.

LES SPORTS

La crise et les boxeurs américains

Allons-nous assister à une invasion de boxeurs américains en Europe ? Il paraît que les réunions pugilistiques n'obtiennent actuellement, aux Etats-Unis, qu'un demi-succès. Et c'est ainsi que, tout récemment, un match pour un championnat du monde, à New-York, ne réalisa que 5,000 dollars de recettes.

Ce n'est qu'un mauvais moment à passer, sans doute. Mais les champions de boxe américains se demandent s'il ne serait pas temps de faire leurs malles et de rendre visite à l'Europe.

Les six jours cyclistes de Stuttgart

A Stuttgart, après 100 heures de course, l'équipe germano-suisse Buschenhagen-Richli était, hier, mardi, en tête avec 269 points ; 2. Charlier-Deneef, 221 ; 3. Ehmer-Kroschel ; 4. Rausch-Huertgen, 49 ; 5. à 2 tours, Buehler-Gilgen, 172.

AVIATION

Le raid d'Angleterre au Cap

L'aviateur britannique Mollison, qui tentait d'établir un nouveau record de vitesse pour avions légers entre l'Angleterre et le Cap, a dû faire, dimanche, un atterrissage forcé près de Minia, à environ 190 kilomètres au sud du Caire. L'appareil a été sérieusement endommagé, mais l'aviateur n'a reçu que de légères contusions.

Mollison a annoncé qu'il abandonnait son projet et qu'il rentrerait à Londres par la voie des airs dès que son appareil serait réparé.

La liaison Madagascar-France

Les aviateurs français Mœnch et Burtin, qui effectuent le voyage de retour Madagascar-France, sont arrivés, lundi matin, à Elisabethville (Congo belge) ; ils devaient en repartir lundi après midi.

Un avion stratosphérique

L'*Echo de Paris* annonce que M. Henry Farman est en train de terminer la construction d'un avion stratosphérique. Si les essais, qui vont être entrepris bientôt, sont conformes à la théorie qui a présidé à l'établissement de l'avion, cet appareil pourra atteindre l'altitude de 16 km.

L'aviateur de 90 ans

Sir Alfred Yarrow, l'armateur de Glasgow qui, à l'âge de 90 ans, effectue le tour d'Europe en avion, est parti hier du Bourget pour Genève et Zurich.

Le prochaine réunion d'aviation de Dübendorf

Le comité d'organisation de la réunion internationale d'aviation de Dübendorf de 1932 vient d'être constitué. Le comité a décidé que le meeting aura lieu du 22 au 31 juillet. Il comprendra des concours pour appareils de sport et appareils militaires ainsi que des concours nationaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le sauvetage de l'horlogerie

Dans sa séance d'hier mardi, le Conseil fédéral a nommé les cinq membres du conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie qui doivent être désignés par lui. Ce sont : MM. Renggli, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Ryffel, chef du contrôle des finances du Département fédéral des finances, Grospierre, conseiller national et secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, M. Joss, conseiller national et conseiller d'Etat bernois, M. Perret, conseiller national et directeur du Technicum du Locle.

100,000 francs pour les paysans endettés

Le Département fédéral de l'économie publique a été autorisé par le Conseil fédéral à verser un nouveau subside de 100,000 francs au fonds de secours en faveur des paysans endettés et des ouvriers de campagne de l'Union suisse des paysans, à Brougg, afin de lui permettre de poursuivre son action. Ce versement se fera sur le compte des crédits mis à disposition du Conseil fédéral par les arrêtés fédéraux du 28 septembre 1928 et du 17 juin 1930 concernant l'aide de la Confédération pour atténuer la détresse de l'agriculture suisse.

L'activité commerciale des Soviets

Le chiffre des affaires faites aux Etats-Unis par l'Amtorg Trading Co a diminué cette année de 52 % par rapport à l'année dernière. On attribue ce ralentissement des affaires avec la Russie au règlement contre le *dumping* et au fait que des crédits à long terme n'ont pas été accordés aux Soviets.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

JAPON ET CHINE

Londres, 18 novembre.

On mande de Tokio au *Daily Express* :

Les dernières nouvelles du front signalent de nombreuses rencontres isolées et des escarmouches sur toute la ligne du front. Comme elles deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus fréquentes, on craint qu'une bataille ne se déclenche d'un moment à l'autre.

Par ailleurs, le mouvement antijaponais de Tsitsikar devient de plus en plus violent.

Le ministre des affaires étrangères d'Italie aux Etats-Unis

Londres, 18 novembre.

On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Selon les paroles de M. Grandi, toute suggestion ou tout effort en vue d'un accord qui lierait les gouvernements américain et italien en vue d'une action politique quelconque est exclue des conversations qui ont lieu en ce moment à Washington. Ces discussions franches et libres ont pour but, on le répète, de permettre aux interlocuteurs de se rendre compte de leur point de vue mutuel sur des questions aussi importantes que celle des dettes, des réparations, du désarmement, de l'étalon-or, de la revision du traité de Versailles et des questions économiques mondiales.

Milan, 18 novembre.

Le correspondant du *Corriere della Sera* télégraphie de Washington :

Les journaux américains signalent le caractère exceptionnel de cordialité de la première rencontre du président Hoover et de M. Grandi. Les journaux sont unanimes à relever que l'Amérique considère l'Italie comme une vraie amie. A la Maison Blanche, M. Grandi est « l'hôte de la nation ». Alors que l'Italie a été la première à accepter le moratoire proposé par le président Hoover, ce sont les Etats-Unis qui, les premiers, ont accepté la trêve des armements suggérée par l'Italie. L'Italie et l'Amérique sont unies dans l'effort pour la resturation économique, but que toutes deux veulent atteindre. L'entrevue de M. Grandi et du sénateur Borah est particulièrement significative.

M. Pierre Laval a conféré avec M. von Bulow et avec sir Simon

Paris, 18 novembre.

M. von Bülow, sous-secrétaire d'Etat du Reich aux affaires étrangères qui, comme on le sait, est venu représenter son pays au Conseil de la Société des nations, a profité de sa présence à Paris pour rendre visite à M. Pierre Laval, président du Conseil, et a poursuivi avec lui la conversation relative aux réparations allemandes, qui avait déjà donné lieu à de multiples entretiens, tant à Paris, entre M. Laval, M. Briand, M. Flandin et M. von Hœsch, qu'à Berlin entre le chancelier Brüning, M. von Bülow et M. François-Poncet.

Le sous-secrétaire d'Etat à la Wilhelmstrasse s'est, en effet, rendu place Beauvau, hier matin, avant la réunion du Conseil de la Société des nations, et a conféré durant plus de trois quarts d'heure avec le président du Conseil.

On sait que le gouvernement allemand demandait la convocation de deux comités d'enquête : l'un, comité consultatif, composé comme il est prévu au plan Young, se serait occupé uniquement des réparations, c'est-à-dire des dettes politiques ; l'autre aurait consacré son activité au problème des dettes commerciales, c'est-à-dire des crédits « gelés » en Allemagne.

Le gouvernement français avait fait valoir que le plan Young ne prévoyait que la constitution du seul comité consultatif. Mais il avait ajouté qu'il n'était pas opposé à ce qu'un sous-comité de ce comité consultatif examinât la question des dettes commerciales et celle de la solvabilité du Reich en général.

Cette proposition avait été examinée à Berlin en Conseil des ministres, et il semble que, après l'entretien entre M. Laval et M. von Bülow, les conceptions françaises et allemandes se soient sensiblement rapprochées.

C'est vraisemblablement aussi sur la question des réparations allemandes qu'a porté la conversation que M. Pierre Laval a eue, hier matin également, avec sir John Simon, secrétaire d'Etat de Grande-Bretagne aux affaires étrangères, conversation qui, comme la précédente, n'a pas duré moins de trois quarts d'heure.

La presse allemande et les élections de Hesse

Berlin, 18 novembre.

La presse est à peu près unanime dans sa façon de juger les résultats des élections de dimanche et leurs répercussions possibles sur la politique allemande (voir *Nouvelles du jour*). Les journaux catholiques font remarquer qu'il n'y a pour ainsi dire plus que quatre partis en Allemagne : les nationaux-socialistes, les socialistes, les communistes et le Centre. Ces quatre partis ont obtenu en Hesse 700,000 voix sur 800,000, les autres partis, bourgeois et paysans, se partageant le reste.

Le *Service de presse* du Centre croit que les élections de Hesse marquent pour les nationaux-socialistes un maximum qu'ils pourront difficilement dépasser. Ils n'obtiendront jamais un chiffre suffisant pour prendre seuls le pouvoir.

La morale des élections de dimanche, aux yeux de la *Vossische Zeitung* (démocrate), est que seuls peuvent se maintenir en Allemagne les partis qui placent au premier rang leur programme social. Parmi ceux-ci figurent non seulement les social-démocrates, les communistes et les nationaux-socialistes, mais le Centre et aussi le petit parti confessionnel protestant, celui des chrétiens-sociaux, qui a obtenu dimanche 17,000 voix contre 19,000 aux élections précédentes.

Le *Vorwærts* (socialiste) remarque que, malgré tout, les partis qui ont constitué le bloc de droite à Harzburg, même en y joignant les populistes, n'ont que 342,000 voix et leurs adversaires 442,000. Un régime fasciste en Hesse serait contraire à la volonté des électeurs. L'organe socialiste reconnaît que le meilleur moyen d'embarrasser le parti national-socialiste serait de le soumettre à l'épreuve du pouvoir. Il estime cependant que ce serait une expérience dangereuse avec un parti hostile au régime. D'autre part, toute coalition avec lui risquerait de glisser au coup d'Etat et à la guerre civile.

Le *Lokal-Anzeiger*, principal organe berlinois de M. Hugenberg, voit dans l'élection de Hesse un coup décisif porté à M. Brüning et à sa politique. Ses partisans dans le peuple ne sont plus qu'une majorité infime. Quelles conséquences en tirera-t-il ?

Le *Bœrsen Courier* (démocrate) se déclare partisan d'une alliance entre le Centre et les nationaux-socialistes pour prévenir le danger d'un gouvernement purement hitlérien, qui menacera dans quelques mois si les progrès de ce parti continuent. Les obstacles qui s'opposent à cette combinaison sont sérieux, mais non pas insurmontables.

Nouvelle diminution du taux de couverture de la Reichsbank allemande

Berlin, 18 novembre.

Le bilan de la Reichsbank au 14 novembre 1931, publié aujourd'hui, fait ressortir une diminution du portefeuille de 47 millions 709,000 marcs. Le total des effets en portefeuille s'élève à 3,997,600,000 marcs.

La circulation de billets de la Reichsbank et de la Rentenbank a diminué de 88,900,000,000 marcs. La circulation fiduciaire s'établit à 4,867,000,000 de marcs. Les avoirs étrangers marquent à 406,800,000 marcs une augmentation de 7,900,000 marcs.

Le stock or et devises subit une diminution de 72,200,000 marcs, dont 63 millions 300,000 en or et 8,900,000 marcs en devises, et s'établit à 1,189,800,000 marcs.

Le taux de couverture tombe, par suite, à 26,7 % contre 27,8 % la semaine précédente.

Dans les milieux financiers, ce bilan est vivement commenté. On fait ressortir que les pertes continues de devises proviennent en majeure partie du remboursement de crédits étrangers à court terme ou de crédits d'acceptation qui n'ont pas été renouvelés. Le total de ces remboursements atteindrait un milliard depuis le mois de juillet.

Une invite au gouvernement anglais

Londres, 18 novembre.

(Havas.) — Le comité parlementaire agricole comprenant plus de 130 députés, presque tous conservateurs, a tenu hier soir, aux Communes, une réunion au cours de laquelle il a été décidé d'envoyer une députation au premier-ministre, pour demander que le gouvernement fasse avant la fin de la session de décembre une déclaration sur les mesures qu'il compte prendre pour la protection de l'agriculture, notamment en ce qui touche les contingentements, les prix des produits comme le blé, le sucre de betteraves et le *dumping* des produits agricoles et de la pêche.

La politique espagnole

Barcelone, 18 novembre.

(Havas.) — Le docteur Maranon, qui prit une part active à la proclamation de la république, a déclaré aux journalistes qu'il ne voyait aucune difficulté sérieuse à l'approbation du statut catalan et qu'il considère comme effacées les rancunes et préjugés qui existaient entre la Catalogne et le reste de l'Espagne. Il s'est montré partisan de la Chambre unique et de la dissolution des Cortès après l'approbation du projet de Constitution. Selon M. Maranon, le gouvernement qui succédera au gouvernement provisoire actuel sera présidé par M. Azana, ou M. Lerroux, et il devra avoir comme point essentiel de son programme le problème de l'ordre public et le problème économique.

Barcelone, 18 novembre.

(Havas.) — Le comité de la Confédération générale du travail a lancé un manifeste dans lequel il accuse le gouvernement de la République d'avoir oublié son origine révolutionnaire et de combattre les aspirations ouvrières, sous prétexte de rétablir l'ordre. Le manifeste attaque vivement la loi de défense de la République qu'il dit avoir été votée contre la Confédération générale du travail.

Le bimétallisme

Londres, 18 novembre.

On mande de New-York au *Times* :

Les milieux financiers commentent défavorablement les propositions suggérées en vue d'une conférence internationale de l'argent pour la réintégration du métal blanc dans le système monétaire mondial. Les banquiers considèrent cette proposition comme un sujet académique. Ils rappellent la coûteuse bataille sur cette question dans la dernière décade du dix-neuvième siècle. L'un d'entre eux a ajouté que, si l'Amérique venait à croire qu'on allait tenter d'établir des réserves d'argent à côté des réserves d'or, il y aurait une véritable panique aux Etats-Unis. Le gouvernement, aussi bien que le monde bancaire, est contre la réunion d'une conférence internationale de l'argent. Seuls en sont partisans, aux Etats-Unis, les producteurs de l'argent. Mais leur influence sur la nation est négligeable. Les banquiers estiment que les Américains sont satisfaits de l'étalon-or et que les craintes répandues à l'étranger selon lesquelles le dollar allait peut-être se rendre indépendant de l'or n'ont pas été partagées.

Le parti pangermaniste d'Autriche

Vienne, 18 novembre.

Le député Straffner, l'un des principaux chefs du parti grand-allemand, a communiqué au chancelier Buresch la résolution au sujet de la politique extérieure autrichienne qui fut prise samedi par le comité directeur de ce parti. D'après l'organe pangermaniste *Wiener Neueste Nachrichten*, M. Straffner a appelé l'attention du chancelier sur l' « émotion » que l'attitude de la presse chrétienne-sociale au sujet du légitimisme et de la question d'un confédération danubienne aurait provoquée dans les masses nationalistes allemandes en Autriche, ainsi que sur les conséquences politiques qui devraient en résulter. M. Buresch aurait répondu notamment que les attaques des journaux chrétiens-sociaux contre les chefs grands-allemands ne tarderaient pas à cesser.

La *Reichspost*, chrétienne-sociale, remarque d'autre part, que « les faits et gestes des grands-allemands ne sauraient effrayer que les petits enfants ». L'opinion publique en Autriche, ajoute ce journal, ne se laissera pas « museler ».

Un évêque et ses missionnaires victimes des brigands chinois

Rome, 18 novembre.

L'agence Fides reçoit une dépêche de Changhaï confirmant la nouvelle de la mort du Père Checcacci, prisonnier des brigands chinois.

Le Père Lazzeri, qui a été capturé en même temps que le Père Checcacci et Mgr Ricci, se trouve encore aux mains des brigands avec le Père Sands, de la Société irlandaise de Saint-Colomban, lequel fut capturé le 15 août, dans le vicariat apostolique de Hanyang.

L'état de santé de Mgr Ricci, vicaire apostolique de Lao-Ho-Kow, très mauvais au moment de sa récente libération, s'est aggravé sérieusement. Mgr Ricci a reçu les derniers sacrements.

Le statut des Congrégations en Italie

Rome, 18 novembre.

L'*Osservatore romano* annonce que le gouvernement italien vient de reconnaître par un décret qui sera publié très prochainement la personnalité juridique de plusieurs congrégations religieuses, notamment la Procure de la Congrégations des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Mongolie et Soviets

Moscou, 18 novembre.

Le président de la République de Mongolie est arrivé à Moscou. Il a été reçu par Kalinine, Voroschilof et Karakhan. Il a ensuite accordé une longue audience au chef de l'état-major de l'armée rouge.

L'Eglise schismatique serbe

Belgrade, 18 novembre.

Le roi a signé la loi portant promulgation du nouveau statut organique de l'Eglise orthodoxe serbe.

Aux termes de ce nouveau statut, l'Eglise serbe obtient une autonomie complète.

Le patriarche Barnabé a fait à ce propos la déclaration suivante :

L'entrée en vigueur de la nouvelle constitution de l'Eglise serbe orthodoxe ouvre une phase importante dans l'histoire de cette Eglise qui, jusqu'ici, était en grande partie Eglise d'Etat. Or, elle sera dorénavant organisée sur une base autonome.

Les opérations contre les bandits corses

Ajaccio, 18 novembre.

De Bocognano, on a vu des feux sur les montagnes qui séparent ce village de Cruzzini. Comme il n'y a plus de bergers dans les hautes montagnes, on présume que ces feux ont été allumés par des bandits, peut-être par les frères Spada, qui, l'été dernier, s'étaient réfugiés au col de Zapparella ; ce col relie la vallée de Cruzzini à celle de Bocognano.

L'autre soir, un homme sans armes apparentes a demandé l'hospitalité dans une maison du Busso, hameau de Bocognano ; il a contraint son hôte à passer la nuit avec lui au coin du feu et a pris, à l'aube, le chemin du Busso. Mais, ayant vu venir une personne sur la route, il s'est précipité vers le ravin.

Il se pourrait que Spada, contrairement à tous les bruits mis en circulation, veuille gagner la vallée de Pentica, autrefois refuge de Bellacoscia, où existent des grottes spacieuses, difficiles à découvrir, qui permettraient aux bandits d'échapper pendant longtemps aux poursuites de la force publique. La brigade de Bocognano, avisée de la présence suspecte de l'individu du Busso, a ouvert une enquête.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

18 novembre

BAROMÈTRE

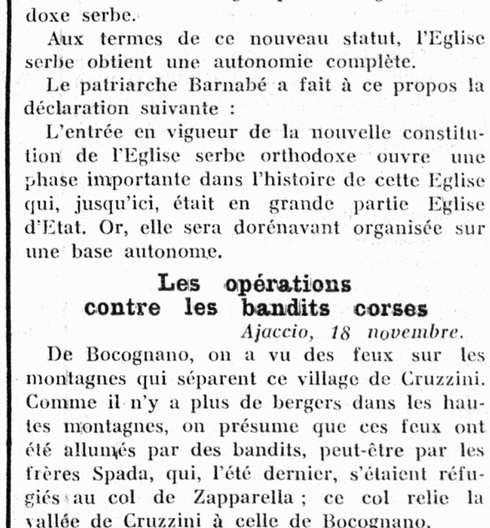

THERMOMÈTRE C.

nov.	12	13	14	15	16	17	17	nov.
7 h. m.	6	5	5	5	5	5	4	7 h. m.
11 h. m.	11	6	6	6	6	6	6	11 h. m.
7 h. soir	8	6	5	5	5	5		7 h. soir

La révolte de Birmanie et le réveil du bouddhisme

La Birmanie (en anglais Burma) est une des grandes divisions de l'Empire britannique des Indes située dans la partie occidentale de l'Indochine, sur le golfe du Bengale, et s'étendant sur tout le bassin de l'Irraouaddi et sur presque tout le bassin du Salouen. Elle a une superficie de 598,000 km² et elle possède une population de 13 millions 500,000 habitants.

La Birmanie est divisée en Haute-Birmanie (capitale : Mandalay, à l'intérieur des terres, sur l'Irraouaddi) et en Basse-Birmanie (capitale : Rangoon, au bord de la mer). C'est un pays très fertile. Le riz en est la principale culture, mais le froment, la canne à sucre, le tabac, les graines oléagineuses, le coton y sont aussi très développés.

Des forêts de tecks, qui renferment aussi des arbres à huile et à essences, couvrent les pentes des montagnes et fournissent matière à une exploitation active.

Il en est de même du caoutchouc, les plantations d'hévéas ayant pris un grand essor et fournissant une marchandise d'exportation très importante au port de Rangoon.

Il y a également des gisements de pétrole. Enfin, le sous-sol fournit encore des pierres précieuses, de l'ambre et de l'étain.

Depuis 1897, la Birmanie est dirigée par un lieutenant-gouverneur qui réside à Rangoon et relève du vice-roi des Indes.

Il y a quelques mois, une rébellion a éclaté en Basse-Birmanie. Elle a pu être maîtrisée, mais non sans peine. On mande à ce sujet de Toungoo à l'agence Fides :

La révolte en Birmanie touche à sa fin : la politique de modération du gouvernement anglais, l'amnistie qu'il a accordée, les autres mesures qu'il a prises et qui témoignent d'une évidente bonne volonté, l'ont réprimée, lui ont enlevé sa raison d'être, et l'ont rendue extrêmement impopulaire. On vit bien cette impopularité à l'arrestation du fameux Saya San, le chef de l'insurrection, le roi déjà désigné de la future Birmanie indépendante. Les journaux du pays annoncèrent la nouvelle comme un simple fait divers ; les deux avocats de Saya San, choisis cependant par lui parmi les représentants des idées les plus avancées, commencèrent bien sa défense par quelques plaintes, mais ils la firent porter uniquement sur des questions légales de procédure judiciaire ; ils n'essayèrent même pas d'atténuer les accusations du ministère public, et la condamnation à mort ne souleva pas la moindre protestation.

Mais, si la révolte touche à sa fin, elle a eu des conséquences malheureuses qui ne disparaîtront pas tout d'un coup ; les misères causées au pays par des brigands sous couleur de patriotisme ne seront pas réparées du jour au lendemain. Elles le seront, cependant. Mais il est à craindre que la blessure faite à l'âme du peuple jusque-là si tranquille ne se guérisse pas avant longtemps. Le soulèvement de Birmanie exaspéra d'une manière incroyable le sentiment superstitieux du peuple, tellement les rebelles ont su donner à leurs complots des allures mystérieuses. Les réunions qui se tenaient dans les pagodes, sous la présidence de Saya San, avaient quelque chose des réunions de sorciers des vieilles légendes ; on en sortait terriblement impressionné et résolument fanatique. Saya San ne se montrait jamais à ses hommes ; il les recevait caché derrière une lourde tenture très épaisse ; toujours le premier à fuir au premier coup de fusil, dès qu'il flairait le danger, il se faisait passer pour un esprit capable de disparaître à son gré. Quand il dormait ou qu'il s'enfermait dans sa chambre, il était défendu, sous peine de châtiments terribles, de l'appeler ou de s'approcher de lui ; et c'est alors qu'il s'échappait sans être vu de personne. Tout cela vraiment a empoisonné l'âme populaire, trop portée déjà à la superstition.

Le danger a heureusement frappé les bonzes et les hommes politiques les plus influents, et tous se sont mis en devoir de le conjurer.

Il y a quelques mois, au parlement de Mandalay, un député s'en prenait au gouvernement, qui soutient, avec l'argent de la Birmanie bouddhiste, les écoles des missionnaires étrangers et contribue de la sorte à leur propagande au sein de la population bouddhiste. Ce fut le signal de restrictions qui tombèrent sur les écoles des missions, privées de leur liberté parce qu'elles reçoivent une subvention. Et, en même temps, les Birmans se mirent à relever leurs propres écoles ; on les multiplia, on les réorganisa de façon à pouvoir y donner tous les cours, de la classe élémentaire à l'école normale, et à ne dépendre aucunement des écoles missionnaires ; on y fit donner avec le plus grand soin une instruction religieuse bouddhiste ; on réussit même à la faire introduire dans les écoles des missions ; enfin, on créa des centres d'études religieuses bouddhistes.

On peut se demander si ce mouvement va gêner l'apostolat missionnaire ou le favoriser. Ce n'est pas un paradoxe de penser que les missions tireront parti de ce réveil du bouddhisme. Il est, en effet, extrêmement difficile d'avoir avec un Birman une discussion sérieuse sur le terrain religieux. La raison en est dans son ignorance absolue de sa propre religion. Dès que la discussion s'engage, il se récuse et dit au missionnaire : « Vous êtes instruit, vous savez tout ; moi, je suis un pauvre ignorant incapable de discuter ; je ne sais pas vous répondre, mais nous avons raison tous les deux ! » L'instruction bouddhiste, sérieusement et méthodiquement donnée au peuple dans les écoles, peut préparer les esprits à la discussion religieuse, et ainsi aider aux conversions.

D'autre part, il paraît peu probable pour l'instant que la propagande missionnaire en Birmanie ait à redouter le changement de constitution civile. La Birmanie n'a jamais connu la persécution religieuse, pas même sous le règne des rois birmans les plus féroces. On admet généralement dans les milieux cultivés que le bouddhisme n'est pas une religion, mais un système philosophique qui laisse ses adhérents libre d'embrasser telle religion qui leur convient le mieux. Le bouddhisme, dit-on, n'a pas de dieu ; ce dieu, le bouddhisme peut le demander à n'importe quelle religion, pourvu que le système philosophique et moral de cette religion ne soit pas en contradiction avec les principes du bouddhisme ; le vrai libre penseur, au fond, c'est le bouddhiste.

On ne voit guère que, avec de pareilles idées, ceux qui sont en train d'élaborer la nouvelle constitution songent à persécuter les missionnaires ou mettent de sérieux obstacles à leur propagande. On pense plutôt que, lorsque cette constitution nouvelle aura donné aux Birmans une plus grande influence dans l'administration et dans la politique de leur pays, le peuple s'apercevra de l'inutilité, pour ne pas dire davantage, de ces milliers de bonzes qui vivent à ne rien faire aux crochets du pauvre monde. Il s'en trouve parmi eux, c'est vrai, qui tiennent des écoles, mais on ne leur en sait pas gré, car on leur reproche de faire tort aux maîtres patentés, dont beaucoup n'ont pas d'élèves. En somme, il y a tout lieu de croire que la protection que le gouvernement anglais accorde actuellement aux bonzes cessera, ou du moins diminuera, et ce sera à l'avantage de la propagande missionnaire.

Dieu tirera le bien du mal en permettant que le mouvement révolutionnaire et nationaliste qui a secoué la Birmanie serve, en définitive, au progrès de l'Evangile.

PETITE GAZETTE

Le total des visiteurs de l'exposition coloniale de Paris

L'Exposition coloniale a vu, dimanche, au cours de sa dernière journée, une affluence considérable, qui s'est élevée à 558,793 personnes. Ce chiffre ne constitue pourtant pas le record des entrées. C'est le dimanche 4 octobre que ce record a été atteint, puisque, ce jour-là, l'Exposition a reçu 567,268 visiteurs.

Il n'en est pas moins vrai que « la Coloniale » a justifié jusqu'au dernier jour la popularité dont elle jouissait auprès du public de Paris et de province et que ses portes se sont définitivement closes, dimanche soir, sur le 33,490,339me visiteur.

L'Exposition ayant duré 193 jours, cela fait une moyenne journalière de 178,706 visiteurs. Vingt-deux journées ont vu plus de 300,000 entrées. Mieux que n'importe quel argument, ces chiffres démontrent le succès constant qu'a remporté l'Exposition coloniale de Paris.

Une collection d'autographes

Une remarquable collection d'autographes et de manuscrits de feu M. William Bizly, Américain, est devenue la propriété du docteur Rosenbach, bibliophile de Philadelphie.

Parmi les pièces les plus curieuses, il y a des lettres de Benjamin Franklin, de Raphaël et de Marie Stuart.

Les prix de la « Revue universelle »

Le jury des prix de la *Revue universelle* s'est réuni, lundi, à Paris, pour désigner les lauréats de ses récompenses, réservées aux auteurs d'ouvrages de philosophie, d'histoire ou de critique.

Ce jury se compose de MM. Paul Bourget, Henry Bordeaux, Louis Bertrand, Pierre de Nolhac, de l'Académie française ; Charles Benoist, Funck-Brentano, de l'Institut ; Abel Bonnard, André Bellessort, Jean Longnon, André Maurois, Henri Massis, Jérôme et Jean Tharaud, Jacques Bainville.

Le prix de 15,000 francs a été attribué à M. Pierre Gaxotte, pour le manuscrit d'une étude intitulée le *Siècle de Louis XV*. M. Gaxotte, rédacteur en chef de *Je suis partout*, s'est consacré à l'histoire et à la philosophie de l'histoire. Il a publié, entre autres œuvres, une *Histoire de la Révolution française*.

Le second prix (5,000 fr.) a récompensé Mme Claude Saint-André, qui avait présenté un manuscrit intitulé *Henriette d'Angleterre*.

Une nouvelle secte d'illuminés en Polésie

L'insuffisance de l'activité missionnaire orthodoxe-slave en Pologne, parmi la population ruthène, a créé dans ce pays un sectarisme religieux des plus étranges. Ainsi, dans le village de Liakhovitchi, près de Pinsk, un ex-diacre, Grégoire Malovanyï, s'est proclamé ange en 1928 et a commencé ses prédications. Il a construit sa propre chapelle avec « l'arc de Salomon » et a prêché à ses nombreux disciples que le Saint-Esprit l'avait pénétré et qu'il se sentait pousser des ailes invisibles ainsi que des habits spirituels, ce qui lui permettrait sous peu de répéter le miracle de l'Ascension. La foi en ses paroles fut grande et la secte se développa en plusieurs endroits de la Polésie. Enfin, le dimanche 12 juillet dernier, il proclama solennellement que le jour de la grande épreuve était arrivé. On organisa une grande procession, accompagnée du chant des psaumes, dans la forêt voisine. Le nouvel ange, après un sermon enthousiaste, grimpa sur le plus haut sapin en disant : « Adieu, mes frères : je monte au ciel ! » Ensuite, il joignit ses mains et sauta de l'arbre. Mais les ailes spirituelles ne l'ayant pas soutenu, il s'écrasa sur le sol. Ses disciples ne se découragèrent nullement de cet insuccès, disant que l'âme de l' « apôtre » était montée au ciel en se débarrassant de son enveloppe mortelle. Après l'enterrement, les sectaires s'accrurent et élirent un remplaçant, Dmytro Tymofiïtchuk, paysan peu lettré du village de Kletzki. Celui-ci proclama immédiatement feu Malovanyï un saint et ordonna de construire un nouvel « arc de Salomon » en chêne, en déclarant que bientôt, à son tour, il ferait son ascension au ciel.

Automobilisme

Les courses de l'an prochain

Le journal italien la *Gazetta dello Sport* a donné les précisions suivantes sur la participation des meilleurs conducteurs d'automobile aux épreuves de la saison prochaine. Varzi courra l'an prochain pour Bugatti, lequel aurait complété son équipe avec les pilotes suivants : Chiron, Conelli, Divo et Bouriat.

Cependant, Varzi veut se réserver le droit de participer à un certain nombre de courses italiennes pour la maison Maserati.

Nuvolari veut, avec Borzacchini, passer sous la dépendance directe d'Alfa-Roméo, qui aurait, la prochaine saison, la plus forte équipe.

Les véhicules à moteurs en Suisse

En Suisse, tandis que, pendant les derniers dix ans, le nombre des véhicules à moteurs a été multiplié par six, le produit des impôts cantonaux sur les véhicules à moteurs a été multiplié, pendant la même période, par 12, par suite de l'augmentation des taxes dans la plupart des cantons.

Les recettes brutes, dans les 25 cantons et demi-cantons, des diverses taxes et impôts sur les véhicules à moteurs se sont élevées, en 1930, à 25 millions 784,663 fr., ainsi que l'annonce la *Revue-Automobile*. Il faut y ajouter les 25 % des recettes de la Confédération provenant des droits sur la benzine, soit 8 millions 996,808 francs.

Les recettes de la Confédération provenant des droits sur la benzine, qui s'élevaient en 1920 à 117,554 francs seulement, ont grossi rapidement par suite de l'augmentation des droits en 1922 ; puis, un accroissement considérable se fit à nouveau en 1924. En 1930, le produit des droits sur la benzine se sont élevés à 34 millions 987,233 francs, dont un quart a été versé aux cantons.

En outre, les droits sur les véhicules à moteurs et les accessoires se sont montés à 21 millions 258,236 fr. Sur ce point, il y a un recul de 1 million 500,000 francs par rapport à 1929, par suite de la réduction des importations des automobiles et des motocyclettes.

Alors que les recettes totales de la Confédération et des cantons provenant des véhicules à moteurs s'élevaient, en 1929, à 77 millions 805,382 francs, ce chiffre a été, en 1930, de 82 millions 680,132 francs.

JOURNAL DE LA SANTÉ

Le miel

Le miel est aussi doux pour nos organes internes qu'il l'est à la langue et au palais. Il offre, en effet, l'énorme avantage de se digérer aisément et même de favoriser la digestion, car les essences aromatiques et l'acide formique contenus dans le miel, et qui lui donnent sa saveur piquante, stimulent les glandes salivaires qui sécrètent alors davantage. La digestion est donc ainsi rendue plus facile. Ils exercent aussi dans l'estomac leur vertu antiseptique, par laquelle ils s'opposent aux fermentations gastriques. En tout cas, le rôle primordial du miel s'exerce dans le foie. Le sucre, comme le miel, se dirige vers le foie, mais il doit tout d'abord subir son dédoublement en dextrose et lévulose, tandis que le miel ne nécessite aucun dédoublement, puisqu'il possède lui-même directement ces deux substances, qui entrent tout de suite dans le foie pour passer de là dans le sang, si bien que le miel est un aliment essentiellement hépatique et digestif.

C'est donc en toute vérité qu'on a qualifié le miel d'aliment idéal, de produit le plus parfait de la nature.

Le miel, étant très nutritif, doit être une véritable source d'énergie, ce qui a été maintes fois pleinement confirmé par des expériences. De fait, le miel engendre plus de calories que la plupart de nos meilleurs aliments. Un gramme de miel fournit des calories et sans déchet. Quel producteur d'énergie pour le travail des muscles et celui du système nerveux ! Quel fortifiant pour les valétudinaires affaiblis !

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes ; 5 novembre : Retour en chrétienté : Paul Doncœur. — L'évolution créatrice, d'après M. Bergson : André Metz. — Le premier empire colonial français : Louis Jalabert. — L'homme et sa plume (la correspondance de Katherine Mansfield) : Pierre Deffrennes. — Pour le centre de Paris (les coins sans Dieu, sans air) : Alain Chatel. — Chronique scientifique : Jacques Pignal. — Chronique du mouvement religieux : Yves de la Brière. — Ephémérides du mois d'octobre 1931. — Paris, 15, rue Monsieur (VIIme).

Pour les longues soirées d'hiver ◎ ◎ ◎ ◎

Un abonnement à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul, à Fribourg

sera le bienvenu

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 17 novembre

Le Conseil accorde une patente de licencié en droit à M. René Gœldlin, à Fribourg, l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de MM. Lorson et Devevey, avocats, à Fribourg.

— Il nomme M. Stéphane Demierre, à Bulle, officier de l'état civil du Ier arrondissement de la Gruyère (Bulle).

— Il autorise la commune de Fuyens à contracter un emprunt ; les paroisses de Grangettes et de Hauterive à percevoir des impôts.

— Il édicte des prescriptions concernant le contrôle des établissements d'épargne jouissant de la garantie des communes.

— Il décide la création d'une école ménagère à Courtion et à Cormondes. Feront partie du cercle régional, pour la première : les communes de Courtion, Misery, Corsalettes, Cormérod, Cournillens et les communes de la paroisse de Villarepos ; pour la seconde : les communes de Cormondes-le-Grand, Cormondes-le-Petit, Monterschu, Liebistorf, Bœsingen-le-Petit, Cordast, Wallenbuch, Guschelmuth-le-Grand, Guschelmuth-le-Petit et Cressier-sur-Morat.

La « Nuithonia » au théâtre

On nous écrit :

A peine réorganisée, la *Nuithonia* s'est mise au travail. Comme par le passé, elle va offrir au public un spectacle de choix, destiné non seulement à divertir pendant quelques heures son fidèle et toujours si bienveillant auditoire, mais encore à donner aux nombreux et jeunes acteurs une de ces nobles leçons d'art et d'idéal qui ont sur leur cœur et souvent sur leur avenir une influence définitive et profonde.

Le titre seul de la pièce : *Pour la Couronne,* de François Coppée, dit l'intérêt de ces représentations.

Depuis un mois déjà, la belle salle du Livio est retenue pour les derniers jours de janvier, où les représentations battront leur plein sous la direction de M. le professeur Dusseiller.

L'entreprise pourrait paraître audacieuse, voire téméraire, si les jeunes acteurs n'avaient pas à compter, d'une part, sur la compétence et le dévouement de leur cher maître ; de l'autre, sur la collaboration précieuse de Mme René von der Weid qui veut bien honorer la *Nuithonia* de son concours.

Le Cercle paroissial de Saint-Nicolas

Le Cercle paroissial des jeunes gens de Saint-Nicolas rappelle qu'il organise, pour dimanche prochain, 22 novembre, à 8 heures du soir, son traditionnel loto et sa tombola à la salle de la Grenette. A cette occasion, il se recommande à la générosité de toutes les personnes de bonne volonté qui voudraient contribuer par leurs dons au succès de cette soirée. Il sera donc reconnaissant envers tous ceux qui témoigneront leur sympathie à notre jeunesse en déposant leurs lots à la cure de Saint-Nicolas.

La kermesse approche

L'appel qui a été adressé au public de Fribourg pour obtenir des lots pour la kermesse de l'Assistance a été entendu déjà par nombre de personnes charitables. Le Comité le renouvelle aujourd'hui, car le succès de la vente dépend en grande partie de la générosité avec laquelle il est répondu à ces sollicitations. Il exprime aussi son espoir que nulle autre fête attirant un nombreux public ne sera fixée aux dates annoncées : 28 et 29 novembre. La coïncidence de plusieurs manifestations est toujours préjudiciable aux unes et aux autres.

Liste des dons reçus à la Librairie catholique en faveur de la chapelle du Sacré-Cœur de Posieux

Anonyme de Pont-la-Ville, 1 fr. Une maman, pour obtenir une grâce pour son fils, 5 fr. Anonyme O. C., 1 fr. Anonyme 5 fr. Tirelire de la Librairie catholique, 8 fr. 90. L. Jordan, curé à Porsel, 10 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme de Landquart, 10 fr. Anonyme de Saint-Sylvestre, 3 fr. Pour l'autel du Sacré-Cœur, afin d'obtenir une guérison, 20 fr. A. M. à B., 2 fr. En remerciement et pour obtenir une nouvelle grâce, 20 fr. En reconnaissance pour grâces obtenues, 25 fr. V. P., pour grâce obtenue, 5 fr.

Les Cosaques du Don au Capitole

Samedi soir, 21 novembre, à 8 h. 30, aura lieu, au Capitole, un concert des Cosaques du Don du général Platof, sous la direction de M. Kostrukof.

Eglise des R. Pères Cordeliers

A l'occasion du septième centenaire de la mort de sainte Elisabeth de Hongrie, il y aura demain, jeudi, à 6 h. ½, grand'messe solennelle.

Le travail professionnel excessif épuise le système nerveux.
L'Elchina ranime et restaure.
Flacon ou boîte original fr. 3.75 ; doubles fr. 6.25, dans les pharmacies.

Une nouvelle statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

On nous écrit :

Dimanche, 15 novembre, a été inaugurée, à l'église paroissiale de Romont, une nouvelle statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. La fête comportait un fort beau concert spirituel donné par le chœur mixte de la paroisse, sous la direction de M. Carlo Boller, une allocution et un salut solennel du Saint Sacrement. Le R. Père Lavaud, dominicain, fit éloquemment ressortir le contraste entre sainte Thérèse d'Avila et sainte Thérèse de Lisieux, le contraste et aussi la ressemblance, et prouva à quel point la petite Sainte de France était bien la fille de la grande Sainte d'Espagne.

La statue inaugurée est l'œuvre de François Baud, de Fribourg, très connu en Suisse, où sa sculpture religieuse est hautement appréciée. C'est en 1914 que M. Baud fit sa première statue d'église, qui fut immédiatement remarquée et reste encore une des œuvres les plus marquantes de la statuaire catholique contemporaine. Nous voulons parler du saint Antoine de Padoue de Notre-Dame de Genève. L'artiste a représenté avec simplicité et force le grand moine du XIIIme siècle, qui ne fut pas seulement le Christophore souriant et trop humain qu'on répand en pacotille, mais surtout le lutteur ardent, celui qu'on a surnommé le « marteau des sorcières ». Et, depuis 1914, François Baud n'a cessé d'augmenter une production d'autant plus grande que, excepté quelques restaurations faites comme travaux secondaires, il s'est consacré uniquement à l'art religieux.

Mais c'est surtout au lendemain d'un séjour en Extrême-Orient que M. Baud produisit les travaux qui le mirent définitivement au rang des premiers sculpteurs suisses. L'architecte Fernand Dumas, que ses églises ont rendu célèbre, eut le mérite de discerner en M. Baud l'étoffe d'un artiste de grande valeur et il lui confia le décor sculptural de l'église d'Echarlens. Depuis lors, des prêtres avisés, sentant la nécessité de réagir contre la production vulgaire et commerciale qui déshonore trop souvent les églises, confièrent à M. Baud des travaux dont l'énumération dépasserait les limites de cet article. Citons seulement les statues si remarquées de sainte Thérèse à Carouge, à Corserey et à Berne, et surtout les trois autels de la chapelle du grand Séminaire, à Fribourg.

Le caractère de l'œuvre de François Baud se résume ainsi : la sensibilité au service de la raison. Une prudence d'expression, une sobriété remarquables, et cependant une riche imagination, voilà, nous semble-t-il, la caractéristique de la sculpture de M. Baud. Et ce sont ces qualités qui font aussi la valeur de la nouvelle statue de sainte Thérèse de Romont. La simplicité de l'attitude, la suppression de ce qui serait « trop humain », l'attention donnée au côté angélique du caractère de sainte Thérèse font de cette œuvre un portrait remarquable de la petite sainte. Droite, simple, élancée dans sa forme de molasse (pierre du pays et matière première de l'édifice auquel elle était destinée), elle tient une rose et sourit. Difficulté vaincue de réunir avec justesse la grâce et l'expression de vie surnaturelle. On ne voit que trop souvent, dans les images de la sainte, le déséquilibre de ces deux aspects psychologiques et par ce déséquilibre, le caractère de sainte Thérèse est profondément faussé. A Romont, les dévots de la petite Thérèse la retrouveront telle qu'ils l'aiment, telle qu'elle fut. Debout dans sa niche de la chapelle du portail, la sainte de Lisieux fera tomber sur ceux qui la prieront avec ferveur les pétales de la rose qu'elle tient dans sa main.

Y. T.

Calendrier

Jeudi 19 novembre

Sainte ELISABETH DE HONGRIE, veuve

Sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie et duchesse de Thuringe, étant devenue veuve, jeune encore, embrassa la pauvreté du Tiers-Ordre de Saint-François et se consacra exclusivement au soin des pauvres. († 1231.)

BAYER Comprimés d'Aspirine contre les douleurs !
Le tube de verre, frs. 2.—. Dans les pharmacies.

IMPORTANT

La fabrique de pâtes alimentaires « La TIMBALE » de Sainte-Apolline-Fribourg rappelle aux négociants de Fribourg qu'elle effectue ses livraisons par camion 11-11

TOUS LES JOURS

Téléphone 4.43. G. Besson et Cie.

Meilleur Laxatif GRAINS DE VALS un seul au repas du soir résultat lendemain matin

11 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LA COUSINE INCONNUE

par **Charles FOLEY**

— Quel splendide et romantique décor ! murmura Mlle Bermond à voix basse, comme si elle eût craint, en troublant le silence, de dissiper cette vision de rêve.

— Entendez-vous, Hubert ? s'écria la comtesse en riant. Voici votre demeure qualifiée de romantique, et pas par moi, cette fois !

L'interpellé ne se souciait nullement de discuter en ce moment. Il ne jugea pas à propos de répondre. La douairière expliqua :

— Mon neveu, classique fervent, exècre le romantisme et tout ce qui est songe, imagination, fantaisie, légende et surnaturel.

— N'exagérez pas, tante Bathilde ! intervint le jeune homme, ne voulant pas laisser sa tante donner une fausse idée de son caractère à leur hôtesse. Il est vrai que, ayant peu d'imagination, je préfère les classiques, pondérés, réfléchis, maîtres de leurs pensées, aux romantiques excessifs, outrés, hantés de mirages et de cauchemars. Moins sensibles aux beautés de la nature, nos classiques connaissaient et comprenaient mieux les hommes. Le doute n'altérait pas leur foi. En cette prédilection, je crois être logique avec moi-même, car, pour ses certitudes, je préfère le passé à l'avenir, ce hâbleur, qui, ne tenant jamais ses promesses, nous leurre d'espoirs vains, d'utopie et de fictions. Combien un souvenir précis me paraît plus utile qu'une vague rêverie !

Annie se taisait, agitée de pensées et de sensations trop diverses pour formuler une opinion, d'autant que cette opinion eût quelque peu différé de celle du marquis.

Ce dernier reprit avec force :

— Tant que je vivrai, le passé de Vercy ne sera pas un passé mort ! Voyez ce vieux mais solide manoir de France, aux murailles de granit, aux assises enracinées dans le roc, aux tours épaisses, aux douves intarissables. Ce serait dérision s'il n'avait bravé les tourments de cinq siècles que pour nous donner, par un beau soir d'été, l'impression romantique... d'un château en Espagne !

La douairière ayant lancé sa pointe, ne prêtait plus qu'une attention distraite aux paroles de son neveu. Annie y voyait un parti-pris de combattre ses illusions et de la ramener à la réalité. Hubert, la devinant romanesque, craignait-il qu'elle ne se créât une conception faussement idéale et de la demeure et du châtelain ? L'intéressait-elle assez pour qu'il eût ce scrupule ?

— Ne cherchez pas à comprendre mon neveu, ma belle enfant, conseilla Mme de Givardon, sarcastique. Il ne parle plus le même français que nous. Ses idées sont en retard de trois cents ans. Il a lu aussi peu que possible ; il ne lit plus. Par suite, il ignore ses contemporains. L'étonnant est que, avec cette mentalité antédiluvienne et ce sens d'une existence fossile, notre marquis se fasse encore obéir de ses gens... et quelquefois de moi !

Sans nulle appréhension d'être ridiculisé, indifférent aux critiques de la vieille dame, le jeune homme se préoccupait uniquement d'apprendre à son hôtesse ce qu'il voulait qu'elle sût de lui. Mais il souhaitait aussi savoir quelque chose d'elle.

Laissant Bathilde le devancer de quelques pas, Hubert retint Annie dans l'ombre d'un saule et lui demanda brusquement :

— Ma tante me soutient, mademoiselle, que vous êtes fiancée ? Est-ce vrai ?

Et, la jeune fille demeurant interdite à cette étrange question, il ajouta presque aussitôt :

— Ne me répondez pas si je suis indiscret.

— Il n'y a nulle indiscrétion, Monsieur, dit Annie, remise de son étonnement. Je ne suis pas fiancée.

— J'en suis extrêmement satisfait, dit Hubert, retrouvant aussitôt son calme.

Supposant la phrase inachevée, Annie garda le silence. Ce silence ne fut troublé que par le frisselis de la brise sous le berceau de feuillage et le susurrement d'une fontaine qui ruisselait dans l'herbe.

La jeune fille s'aperçut que la douairière s'arrêtait et se retournait. Se voyant seule, Bathilde revint hâtivement sur ses pas. Voulant aller au-devant de la vieille dame, Annie reprit vaguement sans répondre aux paroles du marquis.

— Qui ne serait satisfait de ce décor enchanté ?

— Ce n'est pas le décor qui m'enchante, c'est...

Si le châtelain dit : « c'est vous », ce fut tellement bas que la jeune fille le devina, mais ne l'entendit pas.

La comtesse les avait rejoints. Prétextant la fraîcheur du sous-bois et l'humidité des douves, elle demanda à rentrer au plus tôt.

VIII

Après ce soir d'enchantement, après une nuit de songes, Annie Bermond eut un réveil de surprise charmée.

La chambre de Flore lui parut claire et gaie. Tout y était rose, ce matin-là : les nuances de l'aube reflétées dans les glaces, au-dessus des consoles ; les gerbes de pivoines et d'œillets peints sur les trumeaux ; les petits bouquets brodés sur la soie des rideaux, des fauteuils et des chaises. Le tapis était semé de roses et des roses étoilaient le plafond où trônait la déesse du printemps, des fleurs et des jardins.

A la porte, deux petits coups, bien timides pourtant, firent tressaillir Annie.

— Entrez !

Marie-Jeanne, la soubrette, attachée au service de l'invitée, apportait le petit déjeuner.

— Mademoiselle veut-elle que j'attende ?

— Pour emporter le plateau ?

— Et aussi pour aider mademoiselle à sa toilette.

— Merci. Je me coiffe et m'habille seule.

— A deux, ce serait plus vite fait.

— Je ne suis pas pressée.

— Mais c'est madame la comtesse qui l'est ! Voici trois fois qu'elle sonne pour savoir si mademoiselle est levée. Elle prie mademoiselle, une fois prête, de venir sans retard la trouver dans sa chambre.

— Elle n'est pas souffrante, au moins ?

— Oh ! non, c'est quand elle va bien que madame est impatiente comme ça !

— C'est différent. Restez, mademoiselle Marie-Jeanne. J'avale prestement mon thé et, grâce à votre aide, madame de Givardon ne m'attendra pas longtemps.

En effet, une demi-heure après, fraîche et pimpante, Annie entrait chez la douairière.

En négligé coquet, la vieille dame était assise dans sa bergère.

— Avez-vous bien dormi, ma belle enfant ?

— Oui... mais tard !

— Je m'en doutais. Mettez-vous là, dans ce grand fauteuil, en face de moi.

Annie s'assit docilement, en plein jour, tandis que Bathilde tournait le dos aux fenêtres.

— Nous allons bavarder, proposa la comtesse. Ça ne vous contrarie pas ?

— Ça me ravit, madame.

— Comme vous êtes gentille ! Eh bien ! maintenant que vous avez un premier aperçu de Vercy, dites-moi ce que vous en pensez.

— J'en suis émerveillée. C'est une admirable résidence !

— Avec quels yeux l'avez-vous vue ? Elle fut admirable jadis, mais elle est aujourd'hui affreusement délabrée.

— Oh ! madame, protesta la jeune fille avec un fervent enthousiasme, comment pouvez-vous rester insensible à tant de beautés de nature et d'art ? Quelle imposante évocation d'un prestigieux passé ! Rien qu'hier soir, cette vision d'arbres centenaires, échevelant leurs ramures sur ces douves aux eaux limpides...

— Limpides ? Les douves n'ont pas été curées depuis nombre d'années. Envahies de feuilles mortes, elles empestent la vase. La preuve en est que les carpes y meurent du blanc et viennent flotter à la surface, le ventre à l'air, au milieu de grosses bulles de gaz des marais qui crèvent ainsi que des souffles d'agonie.

(A suivre.)

Publicité sans valeur

Voici un appel très opportun de l'Association suisse de publicité que nous recommandons à l'attention de nos commerçants :

Commerçants et industriels se résignent souvent à accepter un contrat de publicité dont ils savent fort bien que la valeur réelle ne répond guère au prix exigé, simplement en raison de certaines circonstances accessoires de l'offre qui leur est faite. De nombreuses plaintes nous sont parvenues à ce sujet et nous ont décidés à lancer un appel pressant aux annonceurs pour les inviter à nous signaler les démarches suspectes de ce genre dont ils sont harcelés. Nous pourrons alors les examiner en toute impartialité et intervenir, le cas échéant, s'il apparaît que la proposition en cause est dénuée de toute valeur. Nous sommes résolus à mener, dans l'intérêt général, une campagne d'assainissement dont l'urgence est évidente aujourd'hui.

Parmi les agents de cette publicité parasite, nous relevons en particulier les bulletins périodiques édités par maintes sociétés et consacrés à leurs affaires intérieures, pour la seule édification de leurs membres, bulletins dont les courtiers d'annonces travaillent en usant de menaces inadmissibles. Ne laissent-ils pas entendre qu'un refus ne manquerait pas d'avoir des suites désagréables pour les récalcitrants ?

De même, nous pensons aux entreprises si fréquentes auxquelles notre hôtellerie sert de prétexte, où la signature des annonceurs est extorquée sous l'empire de la crainte que les hôteliers et restaurateurs intéressés ne prennent bonne note des maisons qui leur refuseraient leur concours publicitaire.

Précisons, à l'honneur des comités responsables, des hôteliers et des restaurateurs mêlés à ce demi-chantage, qu'ils ignorent en général le premier mot de ce qui se passe ou du moins qu'ils ne sont nullement au courant des méthodes pratiquées par les courtiers qui se permettent d'opérer en leur nom. Ils nous sauront gré de les y rendre attentifs, car nous nous plaçons à un point de vue parfaitement objectif.

Les annonceurs suisses sont excédés de telles sollicitations. Afin d'y mettre bon ordre, nous les prions de nous avertir au fur et à mesure de celles qui les viseraient. Nous nous en occuperons dans un esprit d'entière indépendance. Dès maintenant, il leur suffira donc de s'adresser au secrétariat de l'Association suisse de publicité, Bleicherweg, 10, à Zurich.

Incendie

Hier matin, mardi, vers 2 heures, un incendie a détruit, à Chavannes-les-Forts, une étable isolée, propriété de Mme veuve Aubert.

Le bétail a pu être sauvé.

Berény et ses tziganes hongrois à Fribourg

On a annoncé déjà la venue à Fribourg du fameux et plus important orchestre tzigane du monde, l'orchestre Berény. Ces artistes originaux, qui avaient obtenu un très grand succès l'an passé, se feront entendre au théâtre Livio, lundi, 23 novembre. Cette fois encore, ils seront accompagnés de la jeune pianiste hongroise : Roszi Cegledi, dont le jeu avait enthousiasmé le public. Nul doute que ces musiciens n'attirent le public fribourgeois, curieux d'entendre les mélodies, airs et danses populaires de leur pays, ainsi que leurs improvisations où se dévoilent tout à la fois, la langueur et la fougue de leur race. La location est ouverte chez L. Vonderweid, rue de Lausanne, 29.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de tir de la ville de Fribourg. — Ce soir, mercredi, à 8 h. ½, assemblée générale extraordinaire. Prière d'y assister nombreux.

Fribourg-Hommes, société fédérale de gymnastique. — Ce soir, à 9 h. ½, après la leçon, assemblée générale ordinaire, au local, Brasserie viennoise. Tractanda importants.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher*

Madame veuve Arnold Gapany et ses enfants, ainsi que les familles parentes, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Ils expriment, en outre, leur reconnaissance particulière au Département de Justice et Police, à l'Association des Fonctionnaires et Employés de l'Administration cantonale, à l'Association des Géomètres Suisses et à sa Section Valaisanne, ainsi qu'au Conseil communal de Bulle.

Ernest Girard et ses enfants remercient sincèrement les parents et connaissances qui ont pris part au grand deuil qu'ils viennent d'éprouver.

Monsieur Julien Deschenaux-Bucher, télégraphiste, à Romont, ses enfants et petits-enfants et les familles alliées, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur grand chagrin, tiennent à exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui les ont si affectueusement entourés.

Perdu

Vendredi soir, un **à côté de l'Auto,** depuis la rue du Nord-Miséricorde-Givisiez. 15563

Rapporter contre récompense, chez **Blaser & Lüthy, avenue Gare, 6.**

GENÈVE

à céder, cause santé, joli

CAFÉ

avec appart. de 3 p., au soleil. Prix : **25,000 fr.**

S'adresser, **Cogniasse-Grandjean, agt. d'aff., aut. Pl. du Port, 1, Genève.**

Représentation générale

serait cédée à Maison sérieuse & bien organisée, pour la vente dans le canton de Fribourg, d'un article merveilleux. Clientèle illimitée. Affaire sérieuse.

Ecrire sous chiffres **M. 20062 L, à Publicitas, Lausanne.**

DÉMOLITIONS

A vendre portes, fenêtres, planches, poutres, tuiles, fers à T, calorifères. 12044 L

S'adr. : **François Riva, entrepreneur, rue des Crêtes D, Pontaise, Lausanne.**

ON DEMANDE

un **berger,** pr 14 vaches, bon trayeur. 36978

Adresse : **Justin Durand, Avully, Genève.**

HALTE-LA !!

Mais où donc courez-vous [si fort,
Vous est-il arrivé quelque [méfait ? ?
J'ai soif, il me faut un [réconfort,
Et j'ai hâte de boire un [bon « **DIABLERETS** ».

Car alpin

14 places, très bon état, bas prix. 55-5

S'adr. : **Stucky, frères, Fribourg, avenue du Midi.**

A LOUER

2 chambres meublées.

S'adresser sous chiffres **P 41414 F, à Publicitas, Fribourg.**

A louer

1 appartement de 4 chambres, cuisine, eau, gaz, électricité. Loyer mensuel, 60 fr. Disponible dès le 25 décembre prochain. 15549

S'adresser à **M. Henri Sudan, Stalden, 4, Fribourg.**

On prendrait en

hivernage

une vache ou éventuellement deux génisses ; bons soins.

S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15564 F.**

CANTIQUE NOTÉ :

La communion de Noël

par **l'abbé Bovet**

10 cent. l'exemplaire
1 franc la douzaine

A LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Aujourd'hui

Au CAPITOLE

UN SOIR DE RAFLE

Grandes enchères aux Charmettes

Pour cause de fin de bail, on vendra aux enchères publiques tout le matériel suivant : 1 gr. piano-violon électrique (marque Weber), 1 buffet à musique, 1 pompe à vin, 2 fûts ovales pr 400-600 l., 1 potager, marque « Sarina », porte-manteaux et parapluies, 1 seille à fromage et lessive, 1 gr. galère, 2 gr. marmites pr banquets, 2 grandes glaces, 1 divan turc, lustre électrique, 2 ventilateurs avec Iris, 1 pendule, tableaux et rideaux, porcelaine et faïence, 1 machine à couper la viande et plusieurs autres choses trop long à détailler. 15562 F

La vente aura lieu le **21 novembre, à 2 h. après midi, au Café des Charmettes, bd. de Pérolles, 93.**

ON DEMANDE A ACHETER d'occasion

pupitre ministre

Offres écrites sous chiffres **P 15556 F, à Publicitas, Fribourg.**

Qui prêterait à commune

50,000 fr.

au 4 %, contre garanties excellentes.

S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 3464 B.**

SITUATION

La concession d'un article de ménage sérieux et nécessaire est à remettre pour le canton de Fribourg, pour cause majeure. Affaire éprouvée et de tout repos laissant 50 à 80 fr. par jour. Conviendrait pour jeune homme actif et débrouillard. Nécessaire 2000 fr. comptant. — Ecrire au **Bureau technique et commercial, Place Pépinet, 2, Lausanne.** 12066 L

Jeune fille

sachant les deux langues, bonne écriture, demande place comme fille de magasin.

S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous P 41413 F.**

Poules

Grand choix de poulettes pondeuses extra.

6 mois	**Fr. 6.—**
5 mois	» 5.—
4 mois	» 4.—
3 mois	» 3.—

Canards. - Envois par poste et chemin de fer. Rabais par quantités.

Parc avicole, Sion.

Vente juridique

(1res enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, à son bureau, le **vendredi 20 novembre, à 15 h. :** 1 obligation hypothécaire de 10,000 francs.

On demande

pour jeune fille, 18 ans, intelligente et active, gentille place où elle pourrait apprendre à cuire et se perfectionner dans le français. Vie de famille exigée. Adr. offres avec indication du salaire à **Mlle L. Zipf, Hauptstrasse, 47, Oberkirch i/B., Allemagne.**

On demande jeune homme fort, robuste et honnête, comme

apprenti-meunier

Faire offres sous chiffres **P 15530 F, à Publicitas, Fribourg.**

Intéressant

A vendre par particulier sérieux, pour cause de maladie, **un appareil de radio** acheté il y a 2 mois, 1re marque américaine, superhétérodyne à 7 lampes, avec un gros rabais sur le prix officiel.

Adresser les offres sous chiffres **P 15542 F, à Publicitas, Fribourg.**

A vendre

conduite intérieure Ford, modèle 28, en parfait état. Bas prix.

S'adr. sous **P 15541 F, à Publicitas, Fribourg.**

A VENDRE

1 calorifère, à l'état neuf, pouvant servir pr atelier ou grande salle.

S'adresser à **M. Caille Jean, président de paroisse, à Estavannens. Le Secrétaire paroissial.**

A VENDRE

5000 pieds de **FOIN** et **REGAIN** première qualité, place pour 16 têtes.

S'adresser sous chiffres **P 15543 F, à Publicitas, Fribourg.**

Vente juridique

(2mes enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, au plus offrant, le **vendredi 20 novembre,** à 11 h. ½ : 1 auto « Fiat », conduite intérieure, 2 places, entreposée au garage Dafflon, à la Tour-Henri.

A VENDRE

Samedi, le 21 novembre, depuis midi : 1 lit à 2 pl., 1 commode, 1 régulateur, 1 buffet de cuisine, 1 buffet pr le linge, plusieurs chaises, 2 lampes suspension, 1 vélo en bon état, 9 volumes en allemand, Herders Kons. Lexikon. Le tout à bon marché, à cause de non emploi. 41415

S'adresser à la **ruelle du Lycée, 2,** au-dessus de l'Hôtel Suisse.

Vente juridique

(1res enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, le **20 novembre,** à 8 h. ½, au domicile de **Joseph Curty, à Treyvaux :** 300 pieds de foin, 1 charrette à fumier, 1 régulateur.

Domaine à louer

On offre à louer une propriété de 18 poses, sise au territoire de la commune de Fribourg. Entrée à convenir. Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné. 15540

Fribourg, le 16 novembre 1931.

A. GRANDJEAN, notaire, Rue des Alpes, 26. Tél. 9.59.

Souliers de ski

Nouveaux prix

Dames	Fr. 20.80
Messieurs	» 24.80
Enfants	» 16.80
	» 14.80

Kurth, Fribourg rue de Lausanne

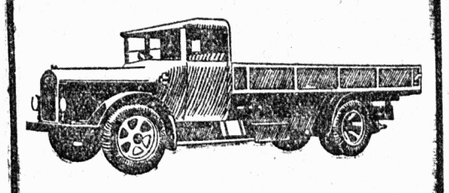

Transports économiques par camion BERNA

robuste et résistant, pont arrière à cardan RITZEL. Vitesse moyenne élevée, avec sécurité absolue assurée par les puissants freins moteur et hydrauliques sur 4 roues. Modèles de carrosseries appropriées à toutes les branches de transport et perfectionnées après une expérience de nombreuses années.

Fabrique d'Automobiles BERNA S.-A. Olten

Enchères publiques

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Nierlet-les-Bois, près Grolley, le mercredi 25 novembre 1931, dès 9 heures du matin :

Bétail : 3 juments de 5, 6 et 8 ans, 1 cheval de 10 ans, 20 vaches portantes ou fraîches vêlées, 2 génisses portantes, 4 génisses d'une année, 1 taureau de 20 mois, 4 taurillons d'un an, 3 vachettes, 4 porcs gras, 5 porcs de 5 mois.

Chédail : 8 chars à pont, 2 chars à purin, 1 camion, 1 voiture, 2 faucheuses, 1 râteau-fane, 1 faneuse, 2 charrues-brabant, 1 buttoir combiné, 1 semoir à graine, 2 rouleaux dont un en fer, 1 herse à prairie, 3 herses à champs, 1 hache-paille, 1 coupe-paille, 10 colliers de chevaux, 6 colliers de vaches, 4 bidons à lait, 1 moulin à vanner, 1 pressoir à fruits, 1 alambic, 1 romaine, clochettes, faux, fourches, râteaux, chaînes, pioches, coffres, etc...

Le bétail est de race pie-rouge, et sera vendu dès 1 heure. 15499 F

Payement au comptant.

L'exposant : **L'Hoirie Niclass.**

Banquets

Pour la bonne organisation et le service de vos banquets ; sociétés et familles, adressez-vous à **MAITRE D'HÔTEL** expérimenté, ayant plusieurs années de pratique à l'étranger.

Obtenez son adresse en écrivant à **P 15520 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande un

Jeune homme

catholique, de 18-20 ans, pour aider aux travaux agricoles. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages selon entente. Vie de famille assurée. 15555

S'adresser sous chiffres **P 15555 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande, pour la Suisse allemande,

JEUNE HOMME

de bonne conduite et actif, âgé de 16 à 17 ans, comme volontaire-facteur. Il pourrait fréquenter l'école allemande. Vie de famille. Petits gages. Entrée 1er décembre.

Adr. offres au **Bureau de poste, Hersiwil** (cant. Soleure). 4144 S

BONNE

Servante

de campagne

de toute confiance, demande place pour Noël.

S'adresser sous chiffres **P 15527 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande, pour le canton de Fribourg,

REPRÉSENTANT

pour le placement d'un article de bureau de vente facile, avec bénéfice très intéressant. Envir. 100 fr. nécessaires pr petit stock.

Offres sous P **41412 F, à Publicitas, Fribourg.**

Poussettes d'enfants

et

Poussettes de chambre

neuves et d'occasions, à des prix très bas, chez **Eichenberger, frères, S. A., place de la Gare, Fribourg.** 25-13 F

A LOUER

maison d'habitation, avec jardin et un peu de terre. Convient pour petit ménage. Entrée au 1er janv.

S'adresser au tuteur, **Jos. Dafflon, à Onnens** (Fribourg). 15528

Appartement

de 4 chambres

confort moderne, est demandé tout de suite ou pour 25 juillet, par ménage de deux personnes.

S'adresser par écrit s. chiffres **P 15557 F, à Publicitas, Fribourg.**

ORGUE D'ÉGLISE

2 claviers, très bon état, à céder à très bas prix.

G. & A. Tschanun, 46, rue du Grand-Pré, Genève. 12451 X

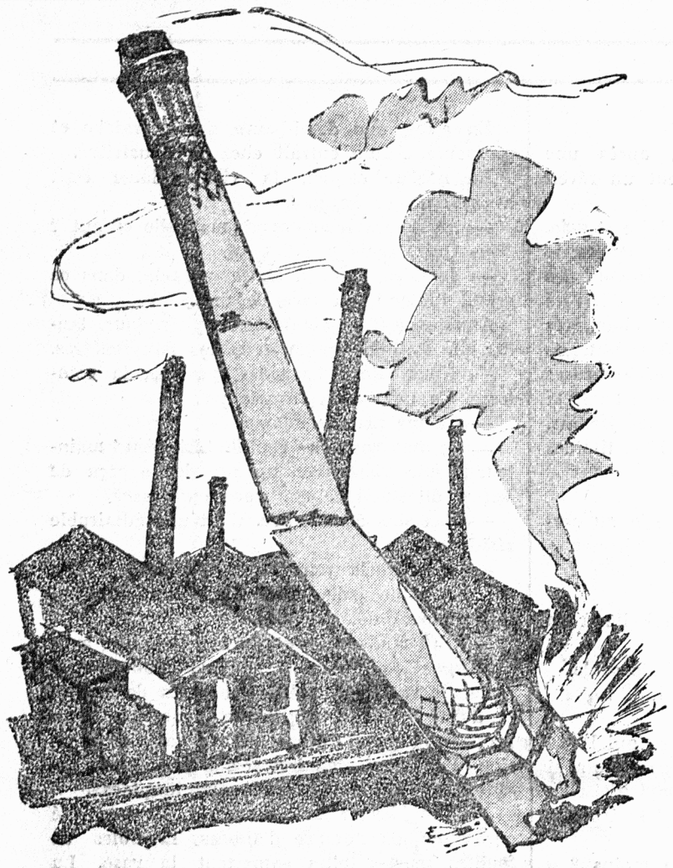

Les cheminées doivent-elles tomber?

Notre pays aussi va-t-il être désolé par le chômage et la misère? Non! nous n'en arrivons pas là, nous sommes-nous dit. Pas les cheminées, mais

les prix doivent tomber!

Voilà pourquoi nous avons procédé à une continuelle **forte réduction de tous nos prix,**

Quelques exemples:

NOTRE BAS RÉCLAME, en soie art. lavable très bonne qualité, sans et avec baguettes à jour, la paire **2.45**

BAS pour dames, véritable soie depuis **3.90**

BAS pour dames, laine et soie art., très solide **2.—**

MISTRAL, Bas pour dames, laine et soie art., belle qualité la paire **3.—**

SETALANA, Bas pour dames, laine et soie art. qualité extra, la paire **4.50**

SOUS-BAS pure laine, en beige et chair, la paire **1.90**

SOCQUETTES, pour dames, pure laine dessins variés, la paire **2.—**

CHAUSSETTES pour hommes, fantaisies, dessins modernes, excellentes qualités, 1.95 1.70 **1.45**

CHAUSSETTES pour hommes fantaisies, laine et soie art. la paire **2.45**

CHAUSSETTES pour hommes pure laine, tricotés, article d'usage en beige et gris **1.45**

BALUX S.A.

FRIBOURG : Rue de Lausanne, 18

AVIS

Les fabriques de pâtes alimentaires WENGER & HUG et TAGL S. A. Gümligen & Kriens, dans le but d'assurer un service de livraison rapide et régulier, ainsi que pour être agréables à leur fidèle et nombreuse clientèle de Fribourg-ville ont organisé un service de camionnage à domicile qui a lieu chaque **vendredi** entre la fabrique de Gümligen et Fribourg. Elles espèrent, par ce moyen, donner toute satisfaction à leurs clients et les remercient d'avance pour la confiance qu'ils voudront bien leur continuer. 6937 B

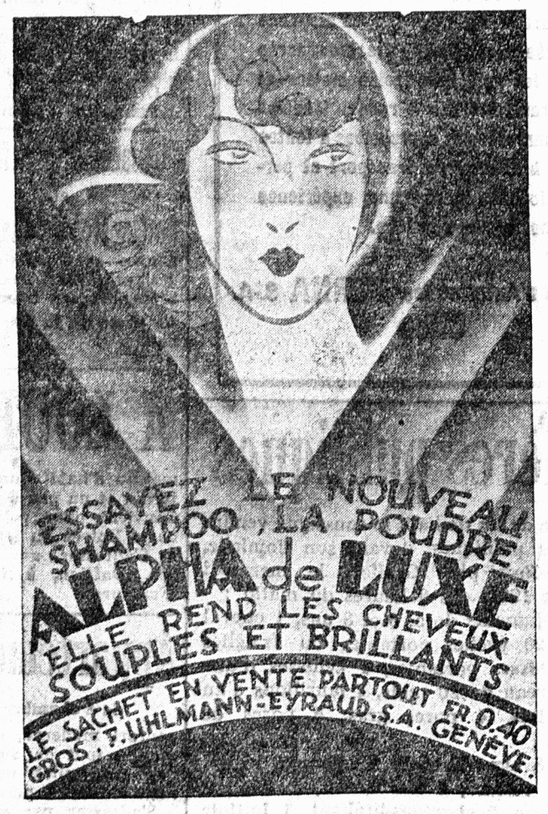

AGENCE AUTO

marque américaine connue, construisant 6 & 8 cyl. de qualité, prix moyens, serait cédée à des conditions avantageuses.

Demander détails, case postale, gare Lausanne, N° 75. 405-4 L.

Coiffeur

ayant 5 ans de pratique, demande place comme volontaire pour apprendre le service pr dames.

S'adresser sous chiffres **P 41408 F, à Publicitas, Fribourg.**

Vous apprenez les

LANGUES

vite et à fond à

l'école de langues TAMÉ

Rue de Romont, 24

Fribourg 15181

Importante Maison

demande

représentants

à la commission, visitant la campagne et pouvant s'adjoindre le placement des **GRAINES.** Préférence sera donnée à personne possédant la carte rose.

Faire offres : **Case Rive 162, Genève.** 2203 G

A vendre

2000 petites carpes-miroir, à 4 fr. le cent. 15525

S'adresser au **Buffet de la gare, Romont.**

Vente aux enchères de bois

On vendra aux enchères publiques, **le samedi 21 novembre, dans la propriété du Boismuralt, à Matran :** 20 moules sapin sec, 8 tas branches et perches. 15544

Rendez-vous des amateurs à 1 h. ½, au garage.

Enchères publiques

Pour cause de santé, le soussigné exposera aux enchères publiques, le jeudi 19 novembre, dès 1 h. de l'après-midi, devant son domicile, à Cormérod, le bétail et chédail ci-après :

1 cheval de 12 ans de toute confiance, 1 vache prête au veau, 2 taurillons d'une année, 3 chars à pont, 1 char de marché train poste à l'état neuf, 1 faucheuse avec peigne à regain, 1 faneuse, 1 charrue-brabant, 1 buttoir, 1 tonneau à purin, 1 moulin à vanner, 1 herse, 1 caisse à gravier, 1 romaine, 1 collier à l'anglaise, colliers de chevaux et vaches, 1 coupe-racines, 1 cric, clochettes et autres objets trop long à détailler, ainsi que 5000 kg. de foin.

L'exposant : **Joseph Perrottet, Cormérod.**

Pour le ski

Entièrement doublé peau

Grand choix depuis Fr. **26.50**

où ? 16-9

chez **DOSSENBACH**

AUX ARCADES

Voyageur

expérimenté est **demandé** pour vente à la clientèle particulière d'un article de consommation journalière. Place intéressante pour personne capable et persévérante. Après essai, fixe et commission. — Ecrire sous chiffre **P. 1071-1 L. à Publicitas, Lausanne.**

A vendre ou à louer

une **belle propriété,** au bord de la route cantonale, entre Romont et Rue, de la contenance de 31 poses de terrain de première qualité, en deux mas, dont 21 poses attenant à la ferme, avec bâtiments neufs, grange à pont, écuries pour 25 à 30 têtes de bétail, grand creux à purin, grande remise et grenier à part, eau abondante. 15508 F

Cette propriété en plein rapport est à vendre ou à louer pour février 1932.

Pour tous renseignements s'adresser au propriétaire : **Marius Gavillet, Esmonts p/Ursy.**

A vendre par voie de soumission

A CERNIAT (Gruyère) :

Les Plants, montagne de 60 poses en pré pâturages, forêts, maison d'habitation, grange, écurie, bâtiments en bon état.

A CHARMEY (Gruyère), station d'étrangers :

LE FORNY, pré de 7 poses, grange, écurie, bâtiment en bon état, terrain de première qualité.

EN COPPET, maison d'habitation, grange, écurie, jardins, eau et lumière électrique.

LES CHARRIÈRES, maison d'habitation (chalet) eau, lumière électrique, pré de 7 poses avec verger, terrain de première qualité avec grange, écurie et remise. Terrain bien exposé pouvant servir de place à bâtir. Les bâtiments en bon état et d'excellente situation.

Les soumissions sont à déposer chez **M. Henri DELLEY-NIQUILLE, à Charmey (Gruyère), jusqu'au samedi 28 novembre 1931, à 8 heures du soir.** 3422 B

Serrurier-maréchal

A vendre, cause de maladie, bâtiment avec atelier installé, dans grand village du cant. de Vaud, près gare. Nécessaire : Fr. 5000.- Ecrire à **B. Florio, avenue Recordon, 46, Lausanne.** 11945 L

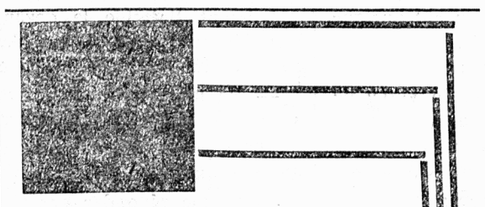

R. Père M. A. Leseur

des Frères prêcheurs

Vie d'Elisabeth Leseur

Volume in-12, 390 pages portrait hors texte.

Prix : Fr. 4.-

Aux Librairies Saint-Paul

130, Place Saint-Nicolas et Pérolles, 38, Fribourg

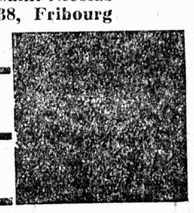

Chaussures

Je viens de recevoir un grand choix de chaussures en tous genres, socques, guêtres articles chauds, talonnettes.

Je me charge de toutes réparations, chaussures sur mesure au plus bas prix. 15501 F

Se recommande : **Oberson François, cordonnier, à Farvagny-le-Grand.**

Matelas en crin animal

LITERIE FINE

DUVETS et COUSSINS CONFECTIONNÉS

Articles de confiance

Adressez-vous à Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-22

Dimanche, 22 novembre

Cassée-Concert

à

l'auberge de Cournillens

Invitation cordiale **L'aubergiste.**

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

fait des **prêts à longs termes** par obligations hypothécaires amortissables sans commission initiale. Intérêt actuel des nouveaux prêts

4 3/4 0/0

et accepte des **dépôts en carnets d'épargne** à des conditions favorables. 226-1

Mes cheveux ont tellement changé...

Dans 10 jours, plus de cheveux gris. Nombreux certificats.

J'étais surprise et je vous félicite. J. Chop, Lausanne. J'étais si contente du « Recholin ». Envoyez encore 1 fl. Comtesse Ta., Florence. Quantité de certificats prouvent que + **RECHOLIN** + marque déposée **(composé orties)** est la lotion absolument efficace contre pellicules et chute des cheveux, **fait renaître** une belle chevelure. « **RECHOLIN-IDEAL** » est une eau limpide, inoffensive, qui rend, dans environ 10 jours, aux cheveux gris, leur couleur primitive. Fl. 4 fr. 20, cure 6 fr., force III, pour cas trop avancé, 8 fr. 20. Franco contre remboursement par

Lames à raser, 1re qual., 1 fr. 30 le paquet de 10 et 2 fr. spécial pr forte barbe (2 paquets franco).

J. RECH, Parfumerie Rue de Rive, 2 GENÈVE

Indiquer si c'est contre chute ou grisonnement.

LE RESTAURANT DU PONT (Grill-Room)

Place Centrale BIENNE. Téléphone 43.75.

Recommande sa cuisine soignée.

Concert permanent. 52-3

Le nouveau propriétaire : **L. Zulliger.**

Pour les cassées

Châtaignes, Noix

Biscuits, Caramels

Se recommande : 15487 F

J. ESTRUCH - Romont

Vins et produits alimentaires.

Téléphone N° 1

On demande NURSE GOUVERNANTE

anglaise, catholique, âge 25-35, connaissant Paris, grande expérience soins physiques, seulement excellentes références de bonne famille, pour fillette 5 ans. — Offres : **Case gare 31, Lausanne.** 12019 L

Jeune fille

17 ans, demande place dans famille catholique, pour aider à la cuisine, dans une pension ou dans un magasin ; préfère la campagne. 41402

S'adresser à **Mlle Maria Cotting, Cressier-s.-Morat.**

C'est toujours à la

Boucherie chevaline

Martigny Tél. 278

que vous trouverez les délicieuses 37-7

saucisses de ménage

à Fr. 2.— le kg, moitié porc, env. demi-port payé.

Pension

Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence.

GIVISIEZ

(arrêts du train) 141-2

Camion

châssis de 3500 kilos, neuf, **à vendre. Prix spécial.** 55-6 F

S'adr. chez **Stucky, frères, Fribourg, avenue du Midi.**